

ESTIMANT «INJUSTIFIÉE» LA DÉTENTION DE ME ARSLANE ABDERRAOUF, L'UNOA HAUSSE LE TON
Boycott de toutes les audiences demain P. 2

CRÉSUS
QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

ALGÉRIE-MALI (20H45) À BLIDA

**Un bon client
pour les Verts**

Page 14

TENDANCE HAUSSIÈRE DE LA COVID-19

Une courbe qui inquiète



L'augmentation de la circulation des variants britannique, sud-africain et brésilien est également une autre source d'inquiétudes. Page 4

NOMBREUSES SUR LES LISTES
ET TRÈS ACTIVES EN CAMPAGNE

Possible raz-de-marée féminin à l'APN

Si les pronostics sont encore bien spéculatifs tant que les citoyens n'auront pas exprimé leur préférence, le renforcement de la présence féminine, résultant de la forte participation des femmes sur les listes électorales, pourrait réserver une surprise. **Page 2**

IMPORTATION DE VÉHICULES NEUFS

Le Comité chargé des agréments installé

Les membres du Comité technique interministériel chargé de l'examen du suivi des dossiers relatif à l'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs, son organisation et son fonctionnement ont été désignés, selon le Journal officiel n°40, daté du 31 mai 2021. **Page 6**

AVEC UNE PRODUCTION DE 250 MILLIONS DE TONNES PAR AN

Les déchets, futur pétrole de l'Afrique

Page 5

CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Dimanche 6 Juin 2021 ■ 7^{ème} année n°658 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

ESTIMANT «INJUSTIFIÉE» LA DÉTENTION DE M^E ARSLANE ABDERRAOUF, L'UNOA HAUSSE LE TON

Boycott de toutes les audiences demain

Les robes noires se solidarisent avec l'avocat de Tébessa, Me Arslane, Abderraouf, placé sous mandat de dépôt, depuis le 26 mai dernier. Les avocats ont décidé de boycotter toutes les activités judiciaires à travers le territoire national, ce lundi 7 juin, a annoncé l'Union nationale des ordres d'avocats (Unoa).

Le boycott concerne ainsi toutes les audiences au niveau des tribunaux et cours du pays, à l'exception des délais. « Le Conseil de l'Union a décidé du boycott de l'activité judiciaire à travers tout le territoire national, sauf les délais de recours et autres procédures, le lundi 7 juin, en guise de solidarité avec nos collègues du bâtonnat de Tébessa », a indiqué l'Unoa dans un communiqué à l'issue de la réunion de son CN, tenue au siège sis au niveau de la Cour suprême. Durant cette réunion, un rapport a été présenté par le bâtonnier de Tébessa, concernant l'affaire de l'avocat Arslane Abderraouf. Lequel a conclu sur « l'absence d'une quelconque preuve d'appartenance (de l'avocat, Ndlr) à une organisation terroriste », souligne le Syndicat. Quant au P-V de la police judiciaire, toujours selon le même document, « il s'est basé sur des suppositions, sans la moindre preuve de cette adhésion ». Et c'est à partir de ces éléments que le l'Unoa conclura que « la détention », dans le cas d'Arslane, « est injustifiée », surtout qu'il présente toutes les garanties



d'être jugé en étant libre. Accusé d'appartenance au mouvement Rachad, classé dernièrement par le Haut conseil de sécurité comme « organisation terroriste », Me Abderraouf Arslane a été placé, en compagnie d'Aziz Bekakria, Redouane Hamidi et Azzedine Mansouri, sous mandat de dépôt, le 26 mai, par le tribunal de Tébessa. Une ordonnance confirmée le 1er juin, par la Chambre d'accusation près la Cour de la même wilaya. Lors d'une conférence de presse animée jeudi dernier, le premier procureur général adjoint, près la Cour de justice de Tébessa, Seif Eddine Aoun, a indiqué qu'au terme des investigations menées par les éléments de la

section de recherches du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Tébessa et des preuves qui ont été recueillies par les enquêteurs, il a pu être prouvé de manière formelle, que les quatre accusés étaient « en relation avec le mouvement Rachad ». Une conclusion que réfute l'Unoa, regrettant « une interprétation erronée » du dossier, par le premier procureur général adjoint lors de cette conférence. Et qui de surcroît, a « violé les secrets de l'instruction et la présomption d'innocence », ajoute le Syndicat des avocats. Ce dernier appelle, à cet effet, le pouvoir judiciaire « à l'application des procédures légales relatives à la pré-

somption d'innocence et à la liberté des individus » et à faire de la détention « une exception applicable en cas de priorité extrême ». Tout en annonçant qu'il continuera à travailler avec le bâtonnat de Tébessa à l'effet d'obtenir la libération de l'avocat, l'Unoa a appelé tous les avocats au seul « respect des règles de la profession » et « à ne pas l'impliquer dans le terrain des luttes politiques ». Enfin, le Syndicat a mis en place une commission chargée du suivi de l'affaire, tout en maintenant la session de son Conseil national « ouverte » à l'effet de prendre les décisions qui s'imposent à tout moment.

Aïssa M.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Le Conseil constitutionnel forme ses cadres

Le Conseil constitutionnel organise aujourd'hui une journée d'études et des ateliers de formation au profit de son personnel sur les élections législatives prévues le 12 juin, visant à renforcer leurs capacités concernant l'application des dispositions de la nouvelle loi relative au régime électoral, indique un communiqué de la même institution. Le Conseil constitutionnel organise une journée d'études et des ateliers de formation au profit de ses cadres, ses fonctionnaires et ses agents, dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'action arrêté conformément aux instructions et directives du président du Conseil, Kamel Feniche, visant à former et à renforcer les capacités du personnel du Conseil constitutionnel, notamment en ce qui concerne l'application des dispositions de la nouvelle loi relative au régime électoral, précise le communiqué. Par ailleurs, ajoute la même source, « les ateliers de formation porteront sur les modalités pratiques d'exécution et d'exploitation du programme informatique de traitement des données des dites élections, conçu à cet effet par les services du Conseil ».

NOMBREUSES SUR LES LISTES ET TRÈS ACTIVES EN CAMPAGNE Possible raz de marée féminin à l'APN

Les commentaires sont quasi unanimes sur la possible domination des indépendants ou des islamistes lors du dépouillement samedi prochain des bulletins de vote portant élections législatives anticipées. Or, si ces pronostics sont encore bien spéculatifs tant que les citoyens n'auront pas exprimé leur préférence, le renforcement de la présence féminine, résultant de la forte participation des femmes sur les listes électorales, pourrait réserver une surprise. Raz de marée féminin à l'APN, l'autre changement de la Nouvelle Algérie.

La nouvelle loi électorale favorise l'implication des jeunes et renforce la participation de la gent féminine au nom d'une parité enfin instituée contre un tiers des places qui leur était auparavant réservé pour la candidature. Aujourd'hui, nos moitiés ne le sont plus seulement dans l'intimité des foyers familiaux mais rejoignent l'élite masculine dans l'espace public pour partager des responsabilités dont elles ont trop longtemps été privées malgré une réussite scolaire évidente, et une évolution des mentalités. Ainsi, elles partagent le haut de l'affiche, que leurs visages apparaissent ou non, dans la compétition pour les sièges à l'Assemblée populaire nation-

le qu'elles pourraient rafler en créant la surprise samedi prochain. Car, il faut le rappeler, elles sont non seulement plus nombreuses à s'être présentées en proportion grâce à la nouvelle loi électorale mais elles peuvent aussi profiter du nouveau système de cochage pour prendre de l'avance sur les traditionnelles « têtes de listes » masculines qui n'en sont plus en réalité.

RATTRAPAGE

C'est ce qu'affirme Houria, une candidate, économiste de formation, qui explique à ses soutiens, dans la banlieue-Est d'Alger, que « les femmes sont en général plus disciplinées que les hommes dans ce domaine de l'action politique et que leurs réseaux sur Facebook peuvent les aider à mobiliser les électrices autour de sujets bien féminins ou concernant le développement socioéconomique. » Qu'elles soient islamistes, jeunes ou démocrates et plus mûres, les Algériennes ont cassé le tabou qui les empêchait de s'engager en politique. « Dans le secteur de l'Education, elles sont très nombreuses à assumer des mandats syndicaux en plus d'exercer des fonctions de responsabilité

administratives. Idem dans d'autres secteurs comme la Santé, le Commerce, la Justice, les médias... Il n'y a donc pas de raison pour qu'elles ne représentent pas le peuple dans l'hémicycle. » développe le frère de Houria qui a pris quinze jours de congés pour l'aider dans sa campagne. Il s'agit donc d'un processus social normal, comme un rattrapage face à des résistances de plus en plus marginales même dans les milieux les plus conservateurs qui ont fini par accepter la promotion de la femme. Quelles incidences sur la Chambre basse en cas de raz de marée fort possible de la gent féminine le 12 juin ? Une plus grande sensibilité pour tout ce qui touche le pouvoir d'achat, l'emploi, le logement, la santé... défendent les féministes alors que d'autres plus sceptiques craignent trop de passivité politique du pouvoir législatif face à un exécutif encore dominé par les hommes. Batailles d'idées à venir, sur fond de rivalité des sexes, la Nouvelle Algérie devra assumer le changement dans toutes ses dimensions pourvu qu'il consacre la justice et l'intérêt supérieur du pays, du peuple, femmes, hommes et enfants.

Nordine Mzala

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax : 021 73 95 59

CARNETS DE CAMPAGNE

Bengrina déterre la question de la réconciliation

Le président du mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina pris en flagrant délit de mensonge. Lors de l'une de ses sorties électorales, il a répété à l'envi qu'il avait de lui-même démissionné du gouvernement Bouteflika considérant que la corruption et la gabegie régnaient en maîtresses et qu'il ne pouvait cautionner cela.

Pourtant tout le monde se souvient de la conférence de presse conjointe qu'il a animée avec le SG du FLN, à l'époque le Dr Djamel Ould Abbès, à la veille du 5e mandat où il apportait tout son soutien au candidat Bouteflika. Les anciennes images de la télévision nationale sont assez éloquentes. Chassez le naturel chez un islamiste et il revient galop ! Bengrina plaide en faveur de la promotion de la réconciliation nationale, estimant que le «pays a besoin de panser définitivement les plaies du passé». Il a appelé vendredi dernier Médéa à promouvoir la charte portant réconciliation nationale, «afin d'enterrer, à jamais, les haines et les douleurs du passé et panser définitivement les plaies et les blessures occasionnées par la décennie noire. La promotion de la réconciliation nationale nous permettra de tourner cette page douloureuse et d'éviter l'émergence de nouvelles haines qui pourraient mettre en péril la stabilité du pays et la cohésion de la société», a-t-il indiqué ajoutant que «la descendance de ceux qui ont choisi la voie de la violence, ne doivent pas assumer la responsabilité d'actes commis par leurs parents ou proches» insistant pour «tourner la page et œuvrer ensemble, sans exclusion, à l'édification du pays». Bengrina a dénoncé, également, les discours «haineux, ségrégationniste et belliqueux» qui tentent de «diviser la société et d'embraser le pays», invitant les Algériens à «se démarquer de ce type de discours». De qui parlait-il et qui visait-il au juste ? Depuis le début de la campagne électorale, mis à part quelques petites escarmouches entre des partis anciennement amis ou adversaires de longue date, la tendance générale est bon enfant. Le président du Front El-Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, a appelé, lui, depuis Mostaganem à un dialogue national politique, économique et social auquel sera impliqué le peuple. «Le Front El-Moustakbal s'emploie à engager un dialogue national politique, économique et social en vue de rapprocher les idées et



de développer une vision globale d'un projet dans lequel sera impliqué le peuple», a précisé Belaïd. Selon lui, «ce projet contribuera à l'unification des forces nationales et à l'association de la volonté populaire dans chacune de ses stations, à travers le changement des mentalités et la forte participation aux élections législatives» fustigeant «tous les appels au boycott qui visent l'unité nationale et l'affaiblissement des institutions». Le président du MSP, Abderrezak Makri, a mis en exergue à Ain Témouchent, la nécessité de compter sur l'entreprise économique pour réaliser le développement et veiller à la distribution équitable de la richesse. Makri a estimé que l'avenir du pays «sera assuré par le travail, en comptant sur l'entreprise économique pour réaliser le développement et en veillant à une distribution équitable de la richesse», ajoutant que son parti porte un programme avec une «vision d'avenir basée sur l'évaluation des situations avec leurs points positifs et négatifs pour atteindre une gestion rationnelle». Makri a, par ailleurs, fait part de l'optimisme de son parti concernant ces législatives, «car nous voyons qu'elles portent en elles le bien, la réussite et l'amorce de projets dans l'intérêt du pays» dit-il.

ABOU EL FADHL BAËDJI NE VEUT PAS LAISSER LE FLN MOURIR

Abou El Fadhl Baëdji, le SG du FLN, est en pleine confiance. Après avoir annoncé il y a quelques jours la victoire prochaine de son parti, il a récidivé hier à Oran pour avertir tous ses adversaires et surtout ceux qui veulent mettre le FLN au musée : «Notre parti est la colonne vertébrale de

l'Algérie. Celui qui veut atteindre le parti en réalité c'est à la stabilité de l'Algérie qu'il touche. Nous sommes le passé, le présent et l'avenir du pays» dit-il. Le SG du parti El Karama, Mohamed Daoudi, qui a succédé à Benhamou, a plaidé vendredi à Khenchela pour «l'introduction d'une matière d'éducation politique dans les programmes scolaires». Daoudi a regretté «l'insuffisance de la formation politique chez les jeunes». Mohamed Daoui a soutenu que son parti œuvrera, dans le cas où il obtiendrait la confiance du peuple, à «changer une série de lois élaborées sur mesure pour piller les richesses du pays et servir les intérêts d'une catégorie qui voulait nuire aux acquis et aux intérêts du pays et du citoyen». Il a ajouté que «l'Algérie, sauvée des griffes de la Issaba par le Hirak, a aujourd'hui besoin de ses loyaux enfants pour poursuivre l'édification des institutions et réviser son système juridique de manière à favoriser la construction du pays et assurer la prospérité de la société». Le président du Front de la Justice et du Développement (FJD), Abdallah Djaballah, a déclaré vendredi à Annaba, que sa formation politique «participe aux législatives, pour œuvrer à contrer les dangers et les dysfonctionnements menaçant la société». Djaballah a indiqué que le FJD œuvrera, en cas de victoire aux élections, à «initier des lois qui permettront de contrer les dangers menaçant la société et son référent culturel et historique, et de servir l'intérêt général». Il a préconisé, dans ce sens, «la réforme des institutions de l'Etat pour leur donner la légitimité, la flexibilité et la stabilité en plus de les transformer en des structures au service de l'intérêt général et de la prospérité de la société». Djaballah a

également plaidé pour «une réelle réforme sociale fondée sur une vision claire et mûre qui tienne compte des constantes de la société algérienne ainsi que des aspirations de ses diverses catégories». Le SG de l'ANR, Belkacem Sahli, a déclaré, vendredi à Souk Ahras, que son parti a «opté pour une vision stratégique reposant sur plusieurs axes portant sur une alternative économique efficiente». Sahli a indiqué que cette vision repose sur «la rationalisation des dépenses, la révision en mieux de la politique de l'aide sociale et l'amélioration du climat des affaires en accordant des facilités aux investisseurs étrangers et en permettant l'accès au foncier industriel, agricole et touristique». Cette vision, a-t-il fait savoir, «se fonde également sur la facilitation de l'accès aux crédits, la lutte contre la corruption au travers de la numérisation, la transparence, l'indépendance de la justice et la société civile». Le SG de l'ANR a précisé aussi que «l'une des priorités de son parti est d'octroyer davantage d'intérêt pour la communauté algérienne à l'étranger et la promotion de son rôle, notamment économique», préconisant «le soutien aux compétences résidant à l'étranger en les associant aux différentes étapes et défis, dans le cadre d'une approche claire, au travers de mécanismes opérationnels». Et d'ajouter : «En plus de l'ouverture de centres culturels algériens à l'étranger, l'octroi aux membres de la communauté nationale à l'étranger l'accès aux logements promotionnels au pays et l'aménagement de camps de vacances à leur intention, outre l'augmentation des transferts de devises vers l'Algérie».

Mahmoud Tadjer

CONCRÉTISATION DES RÉFORMES

Le rôle-pivot de la future APN mis en avant

Les candidats aux élections législatives du 12 juin ont mis en avant, vendredi au 16e jour de la campagne électorale, le rôle-pivot de la future Assemblée populaire nationale (APN) dans la concrétisation des réformes politiques et économiques à même de refléter la volonté et la souveraineté du peuple algérien dans ses choix. A Souk Ahras où il a animé un meeting populaire, le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a affirmé que les prochaines élections constituent «une étape importante vers la concrétisation d'une APN composée de compétences devant traduire la volonté populaire et répondre aux aspirations et espoirs du citoyen». Le président par intérim du Parti de la Liberté et la Justice (PLJ), Djamel Benziadi, a relevé à Sétif que le député de la future APN sera investi de la mission de «représenter et de défendre le peuple, de s'in-

quiéter des préoccupations du citoyen, de participer à la promulgation des lois et de contrôler l'action du gouvernement», d'où la nécessité pour l'élu de «jouir de compétences avérées et reconnues car il s'agit de concrétiser les réformes politiques et économiques auxquelles aspirent les Algériens». De son côté, le président du Parti du renouveau algérien (PRA), Kamel Bensalem, a indiqué dans ses échanges avec les citoyens à l'occasion d'une activité de proximité à l'Ouest d'Alger, que ces élections demeuraient «la seule voie menant au changement», appelant ainsi «le peuple à exercer son pouvoir».

A Tlemcen, le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaïd a relevé que les Algériens aspirent au «renouvellement de la classe politique» et ce, en encourageant les jeunes à se porter candidat à des institutions importantes de

l'envergure de l'APN dans le but de «rétablir la confiance entre le peuple et la classe politique». Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Makri a évoqué à Mascara ce qu'il a appelé «le rêve algérien», relevant que son parti a présenté pour les prochaines élections législatives «des candidats bien formés de par leur militantisme au sein du Mouvement et des responsabilités assumées durant leur gestion des collectivités locales». A partir de Annaba, le président du Front de la justice et du développement (FJD), Abdallah Djaballah, a invité les électeurs à «assumer leur responsabilité et voter pour les candidats de son parti afin d'élire une Assemblée qui consacra le principe de contrôle de l'action de l'Exécutif et sera un trait d'union entre le citoyen et les Pouvoirs publics».

Synthèse R. N.

TENDANCE HAUSSIÈRE DE LA COVID-19

Une courbe qui inquiète

Trois jours de suite, les bilans quotidiens ont annoncé plus de 300 nouveaux cas détectés de la Covid-19. Des chiffres en hausse qui peuvent inquiéter la population, mais pas forcément.

Dans son bilan quotidien du vendredi dernier, le comité scientifique fait état de 385 nouveaux cas, un chiffre de nouveau en augmentation par rapport à la semaine précédente. La dynamique de l'épidémie n'est pas la même dans toutes les wilayas. La hausse constatée depuis quelques jours n'est pas uniforme, mais elle est plus marquée dans certaines wilayas comme Béjaïa ou Alger. La Covid-19 est de retour et suit une courbe ascendante pour amplifier les bilans quotidiens communiqués par le comité scientifique de suivi de la pandémie.

L'augmentation de la circulation des variants britannique, sud-africain et brésilien est également une autre source d'inquiétude. Le Pr Belhocine explique que «cette hausse est due au relâchement de la vigilance individuelle observé partout. Cet état de faits réunit tous les ingrédients de l'aggravation de la situation d'où nous avons trois variants nouveaux qui circulent en Algérie» fait-il remarquer. «Si les choses ne sont pas prises en main sérieusement, on s'acheminera fatalement vers l'augmentation du taux de contaminations et on risque donc d'aller vers une grande pression de la situation sur notre système de santé et l'obligation d'aller vers des mesures de confinement plus strictes» avertit-il. À Sétif, le CHU Saâdna Abdenour témoigne de l'aggravation de la situation où «les services Covid-19 et urgences sont saturés depuis une semaine», atteste Nabil Moshbah, chef de service réanimation. Ce dernier indique qu'au niveau des urgences, de pneumo, de médecine interne et infectieuse, «la saturation est telle que l'on pense à ouvrir le service de chirurgie ou d'ortho-



pédie pour répondre au flux entrant». Le retour des Algériens de France inquiète aussi. Dans une déclaration, faite hier, le Pr Ryad Mehyaoui, a indiqué qu'aucun cas de Covid-19 «n'a été enregistré jusqu'à présent au sein des ressortissants algériens à l'étranger», de retour au pays. Mehyaoui a mis en avant que le protocole sanitaire de rigueur, «était observé de manière stricte, depuis l'aéroport jusqu'aux infrastructures d'hébergement retenues pour le confinement des voyageurs». Depuis l'ouverture officielle des frontières aériennes le 1er juin dernier, seules trois compagnies sont autorisées à pénétrer en Algérie : Air Algérie, Turkish Airlines et Tunisair.

LA VACCINATION VA S'ACCÉLÉRER

Dr Bekkat Berkani, a indiqué que le protocole sanitaire est valable pour toute personne entrant en Algérie, «quel que soit le moyen de transport utilisé et la compagnie aérienne empruntée. Il est clair que ce

sont les mesures qui doivent s'imposer à tout individu» ajoutant que par le passé «il y a eu les entorses aux règles, en particulier dans le cas des techniciens indiens qui ont introduit le variant indien. Ils son arrivés en Algérie par une compagnie étrangère après avoir transité par le Qatar Airways» dit-il. La vaccination contre le Covid-19 est appelée à monter en puissance dans les prochains jours, à la faveur de l'acquisition par l'Algérie d'importantes quantités de vaccins. Hier, le Pr Rachid Belhadj s'exprimant dans l'émission de la Chaîne III, a évoqué un changement de braquet de la part des autorités sanitaires. Le chef de service de médecine légale a révélé que «des chapiteaux seront ouverts à proximité des hôpitaux, des salles de sport également pour accueillir des citoyens qui ne seront plus obligés de passer par la case inscription». Evidemment qu'il ne s'agit pas «de créer une anarchie, car un vaccin nécessite un examen préliminaire et une

surveillance» ajoute le Pr Belhadj, en référence au rush attendu des citoyens sur ces nouveaux lieux de vaccination. La décision des autorités d'impulser un nouveau rythme à la campagne vaccinale intervient au moment où l'Algérie connaît depuis quelques jours un rebond inquiétant du nombre quotidien de contaminations, selon les chiffres officiels, avec 385 cas positifs enregistrés vendredi dernier. L'ambassadrice britannique en Algérie, Mme Sharon Wardle, a révélé dans un tweet sur son compte officiel Twitter mercredi dernier que l'initiative Covax a permis à l'Algérie d'obtenir un million de doses du vaccin contre le coronavirus Covid-19. «C'est formidable que Covax ait fourni un mécanisme par lequel les pays du monde entier peuvent se procurer ou accéder à des vaccins, dont 1 million de doses en Algérie», a indiqué la diplomate britannique en Algérie, dans son tweet.

M. T.

PEINE DE 15 ANS DE PRISON FERME CONFIRMÉE POUR LE GÉNÉRAL SAÏD BEY

Ses avocats boycottent l'audience

La Cour de justice militaire de Blida a confirmé jeudi dernier la peine de 15 ans de prison ferme à l'encontre du général-major à la retraite, Saïd Bey. L'ancien chef de la 2e Région militaire à Oran est poursuivi pour «enrichissement illicite», «infraction aux consignes de l'armée» et «dissipation et recel d'armes et de munitions de guerre au profit de personnes non habilitées à les détenir». Le collectif d'avocats du général-major Saïd Bey s'est retiré de l'audience tenue par la Cour d'appel militaire de Blida tout en dénonçant le procès. «Le collectif d'avocats du général-major Bey Saïd informe l'opinion publique de la décision de leur mandant de se retirer de l'audience tenue (jeudi) par la Cour d'appel militaire de Blida», a noté le communiqué signé par Me Mokrane Aït-Larbi, Me Ferria Garmia et Me Mellah Abdelhak. La défense a considéré que les principes élémentaires d'un procès équitable «ne sont pas observés pendant tout le processus judiciaire, allant de l'enquête préliminaire, faite et supervisée par des officiers dont l'objectivité et la moralité sont mises en cause par les poursuites pénales engagées contre eux, jusqu'à l'instance actuelle de jugement». Il faut noter que Saïd Bey a été jugé aussi le 2 juin 2021, par la même juridiction militaire «une seconde fois après cassation également, pour un prétendu enrichissement illicite et trafic d'influence». Par rapport à cette accusation, les avocats affirment que leur mandant a fourni les documents «certifiant la licéité de tous les éléments de son patrimoine avec preuves probantes, ce qui rend injustifiées selon eux, les peines infligées».

VOL ALGER-FRANCFORT

Air Algérie reprend la vente des billets

La compagnie nationale Air Algérie a annoncé hier via un communiqué publié sur sa page Facebook la reprise de la vente des billets sur le vol hebdomadaire Alger-Francfort en Allemagne programmé chaque mercredi.

PÊCHE ILLICITE

L'Algérie intensifie la lutte

L'Algérie intensifie la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, en œuvrant à assurer des inspections en mer dans l'ensemble de la région méditerranéenne en partenariat avec l'Agence européenne de contrôle des pêches (AECF), a indiqué l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur son site web.

Dans le cadre des activités de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM), l'Algérie œuvre en partenariat avec l'AECF et les inspecteurs de l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Libye, le Monténégro, la Tunisie et l'Ukraine afin d'assurer des inspections en mer consistantes dans l'ensemble de la région, fait savoir la même source. «Le rôle des inspections en Méditerranée est essentiel pour assurer le respect des règles de pêche.

La CGPM est en train de développer un programme international conjoint de surveillance et d'inspection en Méditerranée et en mer Noire afin de former les inspecteurs nationaux et d'améliorer l'accès aux d'informations et aux données, ainsi que leur échange, dans l'ensemble de la région», explique la FAO.

Dans ce cadre, l'AECF a affrété un navire de patrouille en haute mer, le Lundy Sentinel, qui soutient le déploiement d'inspecteurs de divers pays et les échanges, améliorant ainsi la conformité, le renforcement des capacités, et l'échange de bonnes pratiques dans des situations opérationnelles réelles sur le terrain. La pandémie de Covid-

19 a conduit à l'exploration de nouveaux moyens de contrôle mettant à profit le suivi électronique et le renforcement de l'utilisation des journaux de bord électroniques et des nouvelles technologies, telles que les capteurs d'engins de pêche et le marquage, par le biais d'actions pilotes dédiées. «Grâce à ces nouvelles méthodes de contrôle, le nombre d'inspections et d'observations signalées et transmises au Secrétariat de la CGPM n'a cessé d'augmenter», indique la même source. Selon la FAO, la pêche illicite capture des millions de tonnes de poissons chaque année. «On estime que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (l'INDR), représente en moyenne environ 20 % des captures mondiales (soit une prise sur cinq)», précise l'organisation onusienne, ajoutant que dans un effort sans précédent, les pays de la Méditerranée œuvrent ensemble à la protection des stocks de poissons.

En outre, «l'INDR génère une concurrence déloyale avec les artisans pêcheurs qui respectent les réglementations, et menace la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des communautés côtières», explique la FAO. De plus, 75 % des stocks de poissons en Méditerranée et en mer Noire sont actuellement surexploités. «Néanmoins, selon les travaux réalisés dans le cadre de l'évaluation de la stratégie de gestion de la CGPM, un modèle permettant d'anticiper les effets sur l'évolution des stocks de poissons, ces stocks pourraient se reconstituer si la pêche INDR était éliminée», note le communiqué.

AVEC UNE PRODUCTION DE 250 MILLIONS DE TONNES PAR AN Les déchets, futur pétrole de l'Afrique

La deuxième édition du Salon virtuel des déchets sous le thème de «L'économie circulaire en Afrique : Opportunités d'investissement» a été lancée, hier, au siège de l'Agence nationale des déchets sous tutelle du ministère de l'Environnement.

La production totale de déchets en Afrique étant estimée à 250 millions de tonnes par an et celle de l'Algérie tournant autour de 30 millions de tonnes de déchets par an dont 13 millions sont ménagers, l'objectif de ce salon est d'exploiter la ressource que représentent ces déchets et de la valoriser afin de permettre sa réutilisation et créer par-là de nouvelles richesses en suivant le modèle d'une économie circulaire. Organisé à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement coïncidant avec le 5 juin, cet événement, en collaboration avec la Fédération des entreprises de la République démocratique du Congo (RDC), s'étalera sur trois jours. Baba Karim, représentant du ministère de l'Environnement, a relevé que «l'Algérie est pionnière dans la ratification des différentes conventions internationales dans le domaine de la préservation de l'environnement». Le pays ayant «réalisé de grandes avancées en matière de gestion des déchets, en éradiquant les décharges sauvages», en prenant à titre d'exemple la décharge de Oued Smar, reconverte en jardin public, Baba annonce que la prochaine étape est de «valoriser les déchets en raison des revenus supplémentaires que cette activité génère». Selon l'intervenant, les déchets permettent de créer «des richesses de substitution aux hydrocarbures et d'offrir des postes d'emploi nouveaux à la jeunesse». Tout ceci sera possible notamment en «renforçant le travail conjoint entre les différents organismes africains et en promouvant les investissements Sud-Sud»,



souligne-t-il. A cet effet, Masudieve Bazaiba, vice-premier ministre chargée de l'Environnement et du Développement durable de la RDC a mis en avant la nécessité d'«encourager les opérateurs privés afin de pouvoir assainir le milieu de vie des Congolais et de respecter les engagements internationaux en matière d'objectifs de développement durable». Lors de son allocution, le Directeur général de l'agence, Ouamane Karim, a déclaré que la dimension continentale de cette deuxième édition est

une «occasion propice pour soutenir et renforcer les opportunités d'investissement entre les différents acteurs africains» et permettre ainsi aux entreprises algériennes «de faire connaître leurs savoir-faire technique et entrepreneurial auprès des acteurs économiques du continent africain». Estimant la production totale de déchets en Afrique à 250 millions de tonnes par an et au vu des carences relevées dans la gestion de celles-ci, le Directeur de l'agence y voit «la nécessité d'un redouble-

ment conjugué des efforts dans un cadre solidaire et inter-complémentaire». Afin d'y parvenir, différentes interventions d'experts scientifiques et techniques à travers le monde, de chercheurs, porteurs de projets et startups animeront cet espace d'échanges et d'opportunités. Fruit d'un travail participatif entre les deux pays, 170 exposants originaires de pays africains et 3.000 inscriptions pour visiter les stands virtuels, ont été enregistrés pour le salon.

S. Chaoui

ENTREPRENEURIAT VERT

Le 1^{er} incubateur voit le jour à Alger

Le 1^{er} incubateur d'entrepreneuriat vert a été lancé hier à Alger afin de contribuer à la naissance d'une économie verte et le développement de l'action de proximité vers une action entrepreneuriale contribuant à la création de la richesse et à l'absorption du chômage. Le président de l'Association nationale du travail associatif, Ahmed Malha, a indiqué lors d'une allocution qu'il a prononcée lors de l'ouverture d'un Colloque national sur le rôle des jeunes, sous le thème «Les leaders des actions vertes dans le développement durable», organisé par l'Association à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, que «les jeunes ont un rôle essentiel dans la commercialisation innovante verte, comme mécanisme, à même de concrétiser une pérennité des start-ups». Lors de ce colloque qui a vu la présence de plus de 50 participants de 20 associations nationales, M. Malha a révélé qu'un nombre

considérable de jeunes ont bénéficié dans le cadre du micro-crédit, Angem, de financement de projets en adéquation avec l'option de l'économie verte, citant à ce propos, le projet d'extraction d'huiles essentielles «comme un modèle réussi». A cette occasion, M. Malha a appelé les jeunes entrepreneurs à s'orienter vers le secteur d'industrie dans le domaine de l'agriculture, estimant que ce domaine «a un avenir prometteur» et une opportunité pour les jeunes, en vue d'adhérer à l'économie verte et d'œuvrer à la relance de projets respectueux de l'environnement, notamment les projets d'investissement dans les résidus de tomates, d'olives et autres, étant non exploités par les fabricants. M. Malha a affirmé que son association œuvre à accompagner les jeunes porteurs de projets respectueux de l'environnement et à les orienter pour les procédures administratives et aussi pour ce qui concerne tous les aspects tech-

niques de leurs projets. Parmi ces mesures, l'intervenant a cité l'organisation de sessions de sensibilisation dédiées aux jeunes, en vue du suivi de leurs projets. L'Association nationale du travail associatif a bénéficié d'un projet soutenu par l'Organisation des Nations unies (ONU), et qui englobe 6 wilayas au niveau des zones sahariennes. Dans le cadre de ce soutien, 18 sessions de formation seront organisées dans le domaine de la gestion des projets au profit d'une association locale, et ce, à partir du mois de septembre prochain. Selon le président de l'Association nationale du travail associatif, il a été procédé au lancement de plusieurs projets dans les domaines environnementaux naturels à haute valeur qui prennent compte du domaine socio-économique, notamment les filières de biodiversité qui contribuent à la création d'emplois et concrétisent un développement économique globale.

JENDOUBA (TUNISIE)

Tentative de contrebande de bovins vers l'Algérie

La police des frontières tunisiennes a réussi à contrecarrer avant-hier dans le gouvernorat de Jendouba une tentative de contrebande de bovins vers l'Algérie. Il s'agit de deux camions transportant 6 bovins d'une valeur totale de 11 400 dinars tunisiens soit l'équivalent de 780 000 DA algériens. Les contrebandiers ont été arrêtés et les deux camions ont été saisis en attendant la décision de la justice. Cette localité possède 135 kilomètres de frontière avec l'Algérie (wilaya d'El Tarf). Par ailleurs, une Algérienne a été dépossédée récemment de son argent dans cette ville. Les unités sécuritaires relevant de la brigade de recherches de la Garde nationale à Tabarka ont procédé à l'arrestation de trois membres d'une même famille (le père, le fils et le voisin) pour leur implication dans une affaire de vol. Ces éléments se sont emparés d'une importante quantité de bijoux en or et d'argent appartenant à une Algérienne en provenance de l'un des pays du Golfe. La jeune femme, une enseignante universitaire, qui comptait rentrer chez elle, en Algérie, s'est vu obligée de passer une nuit chez une famille habitant dans la zone frontalière à Jendouba. Au lendemain, elle découvre qu'elle était victime d'un vol. Elle s'est donc rendue au district de la Garde nationale où elle a porté plainte contre les propriétaires de la maison. Après consultation du ministère public, une descente sécuritaire a été effectuée dans ledit domicile. Les membres de la famille ont fini par reconnaître leur crime. Les bijoux et l'argent volés ont été cachés soigneusement. Le père, le fils et le voisin ont été maintenus en état de détention en attendant leur comparution devant la justice.

PAIEMENT DES DETTES DES MICRO-ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

336 dossiers supplémentaires validés par l'Anade

L'Agence nationale d'appui au développement de l'entrepreneuriat «Anade», (ex - Ansej) a validé 336 dossiers supplémentaires pour le paiement des dettes des micro-entreprises en difficulté, soit plus de 59 milliards de centimes, sur 500 dossiers examinés, a indiqué samedi un communiqué du ministère délégué chargé des Petites et Moyennes entreprises qui a fait état de la poursuite de l'opération jusqu'au parachèvement de l'examen de toutes les demandes. Selon la même source, une huitième séance de travail de la Commission de garantie s'est tenue au siège de l'Anade, en présence des représentants du Fonds de

caution mutuelle de garantie risques et de l'Anade. Lors de cette réunion, 500 dossiers soumis par des représentants de banques ont été examinés et 336 ont été validés pour le paiement des dettes des micro-entreprises concernées avec plus de 59 milliards de centimes, et ce dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux axes stratégiques tracés pour la relance du dispositif de l'Anade et la prise en charge des micro-entreprises en difficulté en assurant le remboursement de leurs dettes ou en relançant leurs activités selon chaque cas. Le ministère a rappelé que 152 dossiers ont été reportés, les entreprises concernées étant en

activité, pour les réexaminer et les accompagner à travers le rééchelonnement de leurs dettes et des plans de charge pour relancer leurs activités sur la base des accords conclus. Quatre dossiers ont été définitivement réglés par le remboursement de leurs dettes auprès des banques et de l'Anade, selon la même source qui a précisé que huit dossiers ont été retournés aux banques pour non-respect des conditions de paiement. A cette occasion, le ministère a indiqué, que le nombre des micro-entreprises en difficulté, dont les dossiers ont été examinés durant huit séances, s'élevait à 4 015 dossiers.

IMPORTATION
DE VÉHICULES NEUFS

Le Comité chargé des agréments installé



Les membres du Comité technique interministériel chargé de l'examen du suivi des dossiers relatif à l'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs, son organisation et son fonctionnement ont été désignés, selon le Journal officiel n°40, daté du 31 mai 2021. Hafid Tahar a été désigné président du comité et représentant du ministère de l'Industrie. Le comité est constitué de 6 membres. L'article 6 de l'arrêté stipule que «le comité ne peut siéger valablement qu'en présence de ses membres». Le même arrêté indique que «si le quorum n'est pas atteint, le comité se réunit dans les 4 jours qui suivent et ne peut se prononcer valablement sur les dossiers de demandes qui lui sont soumis qu'en présence d'au moins 5 de ses membres». L'article 3 du même arrêté indique que l'expression «agrément définitif» est remplacé par «agrément» et l'expression «autorisation provisoire» est supprimée dans l'ensemble des dispositions de l'arrêté du 19 octobre 2020. Les membres du comité technique chargé de la délivrance du fameux agrément pour l'importation des véhicules neufs vient enfin d'être installée et ce, après plusieurs mois d'attente et une longue bataille des opérateurs.

R. E.

OUVERTURE DU POSTE FRONTALIER DE DEBDEB

Une plateforme logistique export prévue

Pour faire la promotion du produit algérien sur le marché africain, le groupe public de transport terrestre des marchandises et de logistique (Logitrans) prévoit la mise en place d'une plateforme logistique dans la wilaya d'Illizi dédiée à l'exportation en prévision de l'ouverture du poste frontalier terrestre «Debdeb» au trafic commercial, a indiqué hier le Président-directeur général (P-DG) du groupe, Boualem Kini.

En marge de sa visite dans la wilaya, accompagné d'une délégation composée de partenaires économiques, Kini a indiqué que «le groupe s'emploie à garantir toutes les conditions nécessaires à la mise en place d'une plateforme logistique pour l'exportation, au niveau de cette région frontalière, dans l'objectif de faciliter la circulation des marchandises algériennes vers le continent africain, et contribuer à attirer les investissements, un facteur encourageant pour les exportateurs, notamment en assurant une part importante des charges du coût de prestations logistiques». Dans le même ordre d'idées, le même responsable s'est dit «satisfait» de l'état du réseau routier et des infrastructures dont dispose la wilaya d'Illizi, qui, selon lui, «contribue à la performance logistique». «Le groupe entend, dans le cadre de la concrétisation de cette démarche stratégique de tirer profit des capacités humaines locales, ainsi que la conclusion d'accords avec l'université dans le but d'investir dans les qualifications scientifiques, notamment dans les disciplines requises par l'activité du groupe», a-t-il souligné. De son côté, le président de la Confédération des industriels et producteurs algériens (Cipa), Abdelwahab Ziani, a salué les efforts déployés pour améliorer le



climat d'investissement dans cette wilaya frontalière, appelant dans le même contexte, à la nécessité de s'orienter vers des industries manufacturières en tant que «choix stratégique pour le développement de l'économie nationale». A cette occasion, Ziani a mis en évidence les perspectives économiques qui devraient être réalisées en ouvrant le poste frontalier terrestre «Debdeb» en relançant la dynamique commerciale dans la région, la promotion des investissements d'une manière à garantir la devise et l'augmentation de la valeur des

exportations nationales hors hydrocarbures. La délégation, accompagnée des autorités locales, s'est enquis au cours de cette visite de deux jours des préparatifs en cours au niveau du poste frontalier «Debdeb». Elle a visité également la zone d'activités dans la commune d'Illizi, qui occupe une superficie de 44 hectares avec plus de 130 parcelles de terrains. Cette zone a bénéficié d'une vaste opération de réhabilitation pour un montant de 250 millions de dinars.

Hafid Mesbah

ELLE SERA UNE FORCE DE PROPOSITION DANS LE BTPH

L'AGEA appelle à la création d'un observatoire national

Ayant pour rôle de formuler des propositions et fournir à l'Etat des outils de travail lui permettant d'aider les entreprises en difficulté, le président de l'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA), Mouloud Kheloufi, a appelé hier à Alger à la création d'un observatoire national des entreprises algériennes. La création de cet observatoire constitue une «urgence» afin de lever le «flou qui entoure la situation des entreprises algériennes depuis déjà quelques années», a affirmé Kheloufi lors d'une conférence de presse animée au siège de l'AGEA. Plaidant pour le rattachement de cette instance au président de la République, Kheloufi a estimé que «seul le Président est en mesure de faire quelque chose pour la relance des entreprises». Cet observatoire sera en charge d'«établir des rapports mensuels par secteur, afin de ne pas laisser la situation s'envenimer» et permettre «aux gens de terrain

d'agir», a précisé le président de l'AGEA. En attendant, un rapport élaboré par l'AGEA et soumis aux membres de son Assemblée générale tenue mercredi dernier, a été transmis au président de la République, comportant des propositions concernant l'actualisation des Codes des marchés publics, de l'investissement, du commerce, du travail ainsi que du Code des zones d'activités et industrielles, a fait savoir Kheloufi. Le président de l'AGEA a déploré à l'occasion l'absence de «textes d'application des lois qui permettent de concrétiser des décisions prises depuis plusieurs années», citant notamment la convention sur le partenariat public-privé qui avait été signée avec le Conseil national économique et social (Cnes) en 2018, et qui n'a pas pu être appliquée «faute de textes d'application». Dans ce contexte, le président de l'AGEA a annoncé la création de deux commissions au sein de l'organisation: la première aura

pour mission d'établir un diagnostic général de la situation des entreprises liées au BTPH, alors que la seconde se penchera sur la préparation d'un plan d'action pour l'année 2022, en tenant compte des résultats des travaux de la première commission qui devraient être finalisés d'ici septembre 2021. Ce plan d'action contiendra des propositions devant permettre d'aider les entreprises de manière directe à travers les wilayas ou des mesures en faveur des entreprises qui seront élaborées par le gouvernement, telle la modification des lois en vue de faciliter la passation de marchés et la réalisation de projets, a expliqué le conférencier. Kheloufi a mis l'accent, à ce propos, sur la nécessité d'assainir la situation des entreprises ayant des contentieux avec les services des ministères des Finances et du Travail, y compris les entreprises qui avaient mis la clé sous la porte, afin que le secteur reparte sur de «bonnes bases». Il a indiqué,

dans ce sens, que certaines entreprises ont fermé en raison de problèmes de recouvrement de leurs créances, d'autres pour cause d'absence de plans de charge, alors que certaines ont préféré résilier leurs contrats pour ne pas devoir payer des pénalités de retard sur le non-respect des délais de réalisation. A ce titre, le responsable de l'organisation patronale a fait état de la cessation ou de changement d'activités de près de 1 500 entreprises affiliées à l'AGEA entre 2019 et 2021, notamment pour l'absence de plans de charge. Kheloufi a révélé, en outre, qu'elles étaient au nombre de 1 700 en 2018 et que seuls 25 adhérents se sont acquittés de leur cotisation pour l'exercice en cours. Le responsable de l'AGEA a espéré, par ailleurs, que «la prochaine loi de finances complémentaire pour l'année 2021 pourra amener du positif et être une sorte de bouée de sauvetage pour les entreprises algériennes».

R. E.

POUR RÉPONDRE AUX SANCTIONS AMÉRICAINES

Huawei lance son logiciel maison

En butte aux sanctions américaines, le géant chinois des télécoms Huawei, va lancer son propre système d'exploitation, HarmonyOS, afin de mieux lutter pour sa survie dans l'arène des smartphones après qu'il eut été privé de licence Android, propriété de Google. Le développement de HarmonyOS a été suivi de près par le monde de la tech depuis que l'administration Trump a lancé en 2018 une campagne très agressive pour court-circuiter les ambitions de Huawei, soupçonné par les Etats-Unis d'espionnage. Huawei a été placé en 2019 sur liste noire par Washington, ce qui empêche le groupe chi-

nois d'accéder à des technologies américaines pour ses produits, et notamment le système d'exploitation Android, propriété de Google et utilisé par la quasi-totalité des fabricants de smartphones hors Apple (avec son iOS). Or, jusqu'ici aucune entreprise n'est parvenue à s'attaquer au duopole des systèmes d'exploitation mobile : Blackberry, Windows Phone de Microsoft et le dispositif Fire d'Amazon ont chacun abandonné le champ de bataille. Premier fournisseur mondial d'équipements de stations de base de télécommunications et d'autres équipements de réseau, Huawei s'était lancé dans le sec-

teur des téléphones portables en 2003, en utilisant Android. Il était devenu l'un des trois principaux fabricants de smartphones au monde, avec le coréen Samsung et l'américain Apple, occupant même brièvement la place de numéro un, stimulé par la demande chinoise et les ventes sur les marchés émergents. Mais les sanctions américaines, qui ont notamment coupé l'entreprise des chaînes d'approvisionnement mondiales en composants, ont plongé son segment de téléphonie mobile dans l'incertitude. Selon les analystes, le plus gros défi qui attend Huawei pour le moment réside dans les applications :

convaincre suffisamment de développeurs de reprogrammer leurs apps et autres contenus pour qu'ils fonctionnent avec HarmonyOS, afin que les consommateurs continuent d'acheter des téléphones Huawei. Etant privé d'Android, Huawei ne peut en effet plus proposer aux utilisateurs de ses smartphones des applications très populaires, comme le navigateur de recherches Google ou sa fonction de cartographie, Google Maps. L'accès de Huawei aux puces nécessaires à la fabrication d'un smartphone a également été limité, et ses livraisons ont chuté de façon spectaculaire au cours des derniers trimestres.

POUR FAIRE FACE AUX ACTES MALVEILLANTS DONT EST VICTIME LA SNTF

Des caméras de vidéosurveillance dans les gares

Le responsable a fait savoir que ce projet d'envergure, qui sera réalisé en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, prévoit l'installation de caméras de vidéosurveillance haute résolution.

Après les multiples actes de violences dont a fait l'objet la société nationale des transports ferroviaires (SNTF), au niveau de ses différentes gares, cette dernière est en passe de doter un nombre considérable de gares ferroviaires à grande affluence de caméras de vidéosurveillance haute définition afin de lutter contre les actes malveillants contre les personnes et les équipements, notamment les jets de pierres contre les trains qui font subir à la société d'importantes pertes, a indiqué jeudi le directeur délégué à la sécurité d'exploitation ferroviaire, Ali Kechout. Dans ces déclarations, le responsable a fait savoir que ce projet d'envergure, qui sera réalisé en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, prévoit l'installation de caméras de vidéosurveillance haute résolution au niveau des gares qui connaissent une affluence importante, dans le but endiguer un tant soit peu ce phénomène de violence qui non seulement instaure un climat de peur chez les voyageurs et le personnel de l'entreprise, en plus il engendre des pertes matériels et financières considérables. Il poursuit : « En cas d'agressions, les services de sécurité de la SNTF remettent les enregistrements des caméras de surveillance aux services de sécurité pour



arrêter et punir leurs auteurs». Sur le plan juridique, Mr Ali Kechout a ajouté : «Le Code pénal algérien prévoyait des peines sévères contre les auteurs de tels actes malveillants. Ces derniers sont punis de l'emprisonnement de cinq ans à dix 10 ans et d'une amende de cinq cent mille 500.000 DA, les individus coupables d'agressions commises contre des personnes ou des équipements ou de tout acte constituant un danger pour l'intégrité et la sécurité des trains » Et d'ajouter : « S'il résulte de l'agression une infirmité permanente pour la victime, travailleur ou voyageur, la peine

encourue est la réclusion à temps de dix à vingt ans et l'amende est de un million à deux millions. S'il résulte de l'agression un homicide, l'auteur encourt la peine de réclusion à perpétuité». S'agissant des répercussions causées par l'insécurité dans les trains, le directeur délégué à la sécurité d'exploitation ferroviaire a fait état du recensement, depuis la reprise du trafic ferroviaire, de 86 cas de jet de pierre sur des trains à travers le territoire national, faisant trois blessés parmi les travailleurs des chemins de fer et ce le 03 janvier dernier.

S. A. /APS

BIRTOUTA (ALGER)

Saisie de plus de 660 comprimés psychotropes

Les éléments de la première sûreté urbaine de Tassala El Merdja, à Birtouta, relevant de la sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté jeudi un individu en possession de 666 comprimés de psychotropes destinés à la vente, a-t-on appris auprès de ce corps de sécurité. L'opération est rendue possible grâce à l'exploitation efficace par les mêmes éléments d'une information faisant état d'un individu s'adonnant à la vente de substances psychotropes dans leur secteur de compétence a ajouté le communiqué. Après le parachèvement des procédures légales en vigueur, le suspect a été déféré devant les juridictions territorialement compétentes, a conclu la même source.

S. A.

ACCIDENT DE LA ROUTE

5 blessés à Jijel

Cinq personnes dont deux filles et une femme ont été blessées, suite à un accident de la route survenu hier au niveau de la route nationale N°43, au carrefour Belghimouz, dans la wilaya de Jijel, a indiqué hier un communiqué de la protection civile. D'après la même source, l'accident s'est produit suite à la collision de deux véhicules de tourisme. Les deux fillettes souffrent de graves blessures. Les victimes ont été transférées vers l'hôpital pour bénéficier des soins nécessaires.

S. A.

UN JEUNE ÉCRASÉ PAR UNE VOITURE À AIN NAÂDJA

Le coupable arrêté



La sûreté de wilaya d'Alger en collaboration avec le groupement territorial de la gendarmerie nationale a arrêté avant-hier, vers 18h 40 en un temps record le chauffeur coupable d'avoir écrasé un jeune âgé de 27 ans, à Ain Naâdja, a-t-on appris hier de la cellule de communication de la sûreté d'Alger. «La victime était en train de changer sa roue de secours, lorsque le suspect l'a écrasé puis pris la fuite, laissant la victime pour mort » a ajouté le communiqué. Après finalisation des procédures judiciaires en rigueur, le mis en cause a été présenté devant les juridictions compétentes.

Samia. A.

SPÉCIALISÉ DANS LE VOL DE BÉTAIL

Un réseau national démantelé à Djelfa

Un réseau spécialisé dans le vol de bétail activant dans différentes wilayas du pays a été démantelé par la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de la daïra de Hassi Bahbah (50 km au nord de Djelfa), a-t-on appris jeudi du commandant du groupement de la gendarmerie nationale de la wilaya, Le colonel Mohamed Bousahla. Cette opération a été réalisée suite à l'enregistrement, dernièrement, «d'une forte augmentation des cas de vols de bétail et du nombre de plaintes déposées à ce sujet», a-t-il précisé. Suite à quoi un

plan de lutte contre ce phénomène, notamment à l'approche de l'Aid El Adha, a été mis en place, afin de neutraliser les auteurs de ces actes et mettre un terme aux vols qui portent directement atteinte à la source de revenus des éleveurs et de leurs familles, a ajouté la même source. Une enquête sur le vol de bétail dont ont été victimes des paysans et éleveurs de nombreuses régions du pays a été ouverte par la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de la daïra de Hassi Bahbah, ce qui a permis d'élucider pas moins de

22 affaires, en un court laps de temps, avec l'arrestation de six suspects et la saisie d'un véhicule utilisé dans le transport des bêtes volées, en plus d'une importante somme d'argent issue des revenus de leurs vente, a-t-on expliqué. Les suspects ont été transférés au tribunal de Hassi Bahbah qui a ordonné leur mise en détention provisoire pour le chef d'inculpation de "constitution d'une association de malfaiteurs pour préparer un délit de vol de bétail».

APS

Qahwa fi goubli |

Choisir entre le gobe-lait et le gobe-thé

Depuis la mise en service (si j'ose dire) de qahwa fi goubli on ne sait plus s'il faut prendre le café et ou le gobelet. Littéralement gobe-lait. Et en ce bas monde où on gobe tout pourquoi ne pas inventer aussi des gobes thé, des gobes guelb et on n'en parle plus. Mais ce n'est pas si simple puisqu'on, aime tant se compliquer l'existence pourtant déjà assez compliquée en soi. Avant par exemple on pouvait vivre chichement avec trois fois rien. Maintenant avec trois fois plus il est difficile de boucler les fins de mois. Ya-t-il donc trop de monde pour peu de ressources ou trop de ressources dont ne profite pas tout le monde ? Je n'ai pas de réponse pour ma part du fait que je me suis

réservé juste une petite part, celle qui me suffit amplement sans que le vase ne déborde pour autant...Hé oui il faut savoir à se contenter d'être content. Car quand on est content tout va. Même ce qui n'allait pas jusque-là. Et qu'est-ce qui n'allait donc pas pourriez-vous me questionner ? Comme j'n'aime pas les questions je vous répondrai juste par politesse avec une simple moue. Dubitative qui plus est. Histoire de laisser planer le doute. Ce doute dans lequel il faut généralement s'abstenir. Et abstenons-nous aussi de maudire et ou médire. Tant les deux font la paire dans ce qu'ils recèlent comme allusions perverses et perfidie à la fois. D'ailleurs le genre humain n'est que perfidie. Il

ne cherche qu'à tromper est duper ses semblables croyant ainsi tirer son épingle du jeu. De quel jeu au juste ? Le jeu de l'amour et du hasard ? Il se peut... Mais au hasard des amours répond l'amour du hasard. Hasardeux comme propos sans conteste. Ici-bas pourtant tout n'est que hasard. Même si on peut calculer la part de hasard sans le hasard de la part...Ça se corse un peu là non ? Ben c'est à vous de voir. Car moi je refuse de me mettre à votre place. Encore moins à la place des autres et ainsi tout un chacun disposera de sa propre place. Qu'il gardera pour un temps ou pour toujours. Tout dépend au final du rang qu'on occupe ou qu'on usurpe...

A. Zentar

BARRAGE DE SIDI KHELIFA À TIZI-OUZOU

Entame des travaux de dérivation des eaux, dans deux mois

Les travaux de dérivation des eaux provenant de l'oued Sidi Ahmed Youcef et se déversant dans le site de la cuvette du projet du barrage de Sidi Khelifa, à 8 km de la ville côtière d'Azeffoune (nord de Tizi-Ouzou), seront lancés dans environ deux mois, ce qui permettra d'entamer les travaux de terrassements, a indiqué, mercredi dernier, le wali, Mahmoud Djamaa.

Le responsable, qui a inspecté le chantier de cette infrastructure hydraulique d'une capacité de stockage de 21,8 millions de m³ d'eau, dont 17,4 millions de m³ destinés à l'alimentation en eau potable et 4,4 millions de m³ à l'irrigation, a expliqué que «la réalisation de ces dérivations sera entamée dans deux mois, après la réception, par l'entreprise turque Gunsayil, en charge de ces travaux, d'une machine qui doit être acheminée de Turquie». Une fois cette machine réceptionnée, l'entreprise entamera des travaux d'excavation pour la réalisation de deux tunnels afin de faire dériver les eaux et pouvoir, une fois cette opération achevée, entamer le terrassement du site devant constituer la cuvette du barrage de Sidi Khelifa, selon les explications fournies sur place.

M. Djamaa a observé que ce barrage est «un projet structurant très important pour la région d'Azeffoune. A sa concrétisation, il va permettre de prendre en charge un besoin important en eau potable de la zone nord de la wilaya et une partie de la région sud-est », a-t-il dit. Ce barrage va alimenter, en effet, une population de 162 907 habitants répartie sur 286 villages,



selon sa fiche technique. Concernant l'état d'avancement du chantier, le wali a indiqué que la procédure d'indemnisation est déjà lancée. "Une commission se réunit hebdomadairement au niveau de la wilaya pour indemniser les

propriétaires terriens expropriés dans le cadre de ce projet», a-t-il précisé. Lancée en 2018, la construction de ce barrage, financée à hauteur de 9,350 milliards de DA et confié au groupe-ment d'entreprises algéro-turque

ETRHB Haddad/Gunsayil, pour un délai de réalisation de 46 mois, a buté sur certaines contraintes dont «un retard dans les travaux d'installations industrielles du chantier, des problèmes financiers du groupement à cause du membre ETRHB Haddad et un retard induit par la pandémie de la Covid-19», selon la même fiche technique présentée au wali. Actuellement, le taux d'avancement global de ce projet est de 15%, a-t-on appris sur place. Le wali a rassuré que «ce chantier fera l'objet d'un suivi régulier», ajoutant que «l'Agence nationale de barrage et des transferts (ANBT) transmettra, mensuellement, un état d'exécution des travaux pour pouvoir intervenir auprès de l'administration centrale, en cas d'éventuels problèmes», a-t-il souligné. Quant aux problèmes financiers de l'entreprise ETRHB Haddad, M. Djamaa a rappelé qu'«un administrateur a été désigné à la tête de cette entreprise et l'objectif du Gouvernement est de maintenir l'outil de réalisation parce qu'il a un plan de charge important et qu'il est nécessaire de préserver les emplois. Toutefois si cette entreprise n'arrive pas à honorer ses engagements, l'ANBT prendra les mesures qui s'imposent».

ANNABA

Le projet de réalisation du centre commercial Shopping Mall approuvé

Le Comité d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement bâti de la wilaya de Annaba a donné mercredi son aval pour le lancement du projet de réalisation du centre commercial et récréatif « Shopping Mall », au cours d'une réunion consultative présidée par le wali, Djamel-Eddine Berrimi, en présence de cadres de la wilaya, d'élus et de représentants de la société civile. L'accord pour la relance de ce projet d'investissement important pour la wilaya, relevant de la Société d'investissement hôtelier (SIH) et suspendu depuis 2018, est intervenu après l'étude des divers aspects techniques, architecturaux et économiques et la discussion des diverses questions liées à son emplacement à proximité de la vieille ville d'Annaba (Place



d'armes), où se trouvent plusieurs monuments archéologiques protégés. Au cours des débats entre les participants, dont les représentants de l'as-

sociation El Médina pour la sauvegarde du patrimoine d'Annaba, l'impérative sécurisation des monuments mitoyens au site du projet, dont les vestiges du rempart de la ville, le Fort des suppliciés et la citadelle Hafside a été souligné, en plus de la nécessité d'organiser le chantier du projet selon des critères garantissant la sauvegarde des monuments historiques. Conçu dans une architecture moderniste, le projet du Shopping Mall couvre une aire de plus 24.000 m² sur l'ancien site de la Faculté de droit de l'université Badji Mokhtar, près de la vieille ville. Les délais de réalisation du projet, qui comprendra des espaces commerciaux haut standing, et autres de détente et de loisirs, ont été fixés à 36 mois, a-t-on indiqué.

TISSEMSILT

Baisse sensible de la production céréalière

Une production prévisionnelle de plus de 347.000 quintaux (qx) de différentes variétés de céréales est attendue lors de la campagne moisson-battage de la saison agricole en cours dans la wilaya de Tissemsilt, a indiqué le week-end dernier la directrice des Services agricoles (DSA), Mounira Maarouf. En marge de la cérémonie officielle de lancement de la campagne moisson-battage dans la wilaya, Mounira Maarouf a expliqué que la production céréalière cette saison connaîtra une « baisse significative » par rapport à la campagne agricole écoulée (près de 700.000 qx), pour des raisons climatiques (faible pluviométrie) surtout au cours des mois de mars et avril derniers, en plus de vents chauds en avril. La production attendue sur une superficie totale estimée à 76 367 hectares sera d'environ 25 000 qx de blé dur, de plus de 6 600 qx de blé tendre, de près de 90 000 qx d'orge et de plus de 10 200 qx d'avoine. Les estimations des cadres des subdivisions relevant de la DSA tablent sur un rendement oscillant entre 11 et 12 qx/ha, a relevé la responsable. La DSA a mobilisé d'importants moyens matériels pour garantir la réussite de la campagne moisson-battage de la saison en cours, dont 284 moissonneuses, 1.981 tracteurs, 350 camions et 990 engins. Pour sa part, la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de la wilaya a réservé, en coordination avec la DSA, neuf points pour stocker la récolte pour une capacité totale d'environ 315 000 qx, répartis entre les communes de Tissemsilt, Layoune, Bordj Emir Abdelkader, Theniet El Had, et Khemisti. Le coup d'envoi de la campagne moisson-battage, donné à partir d'une exploitation agricole privée dans la localité de «Selmana» de la commune de Layoune, a été supervisé par le wali, Abbes Badaoui et marqué par des expositions de statistiques et d'informations sur les mesures prises pour la réussite de cette campagne. Le chef de l'exécutif de la wilaya a indiqué, en marge de cette cérémonie, que la wilaya dispose d'un périmètre agricole inexploité dont la superficie atteint plus de 1 000 ha, en attente de réels investisseurs désirant activer dans ce domaine, assurant que les autorités locales accordent toutes les facilités nécessaires et le soutien aux promoteurs agricoles de la wilaya.

PREMIER FESTIVAL DES ÉCOLES DE SPORT

28 écoles de football de Ouargla participent

Vingt-huit (28) écoles de football activant dans la wilaya d'Ouargla ont pris part à la première édition du festival de wilaya des écoles de football, organisé ce samedi, au complexe sportif, 18 février, dans la commune de Rouissat, ont indiqué les organisateurs. Initié sous le signe «Le sport est une éthique, et un mode de vie», cet événement sportif, organisé dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de l'enfance, a vu la participation de plus de 454 enfants repré-

sentant ces écoles de football », a expliqué le directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya Zakaria Korichi. Plus de 56 entraîneurs pédagogiques et techniques de différentes écoles de football ont encadré ce rendez-vous sportif, selon le même responsable. « L'objectif de ce festival sportif est de donner l'occasion à ces jeunes de se divertir et de faire connaissance entre eux, car ces clubs sont considérés comme une pépinière de sports dans cette wilaya, en plus

d'échanger des expériences entre entraîneurs et athlètes», a-t-il ajouté. Des matchs de football ont été disputés entre les participants durant ce festival d'une journée. L'académie des sports d'Ouargla assure la formation de 35 écoles de football pour les enfants de catégorie U12, dans diverses disciplines telles que le football, le basket-ball, le handball, la natation et le karaté-do, a indiqué pour sa part, le vice-président de l'académie Hita Abdennour.

SALON VIRTUEL SUR LA GESTION DES DÉCHETS

Plus de 170 exposants participent à la deuxième édition

Plus de 170 exposants algériens et étrangers ont pris part à partir du samedi à la 2^e édition du salon virtuel algérien sur les déchets, organisé sous le thème «l'économie circulaire en Afrique et les opportunités d'investissement», a-t-on appris, auprès de l'Agence nationale des déchets (AND).

La 2^e édition du salon virtuel Algérien sur la gestion des déchets, intitulé «The Algerian virtual waste exhibition-AVWE», qui sera organisée à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement (5 juin) et s'étalant du 5 au 7 juin courant a pour ambition «d'encourager l'investissement dans le domaine de la valorisation des déchets au niveau du continent africain», a indiqué un communiqué de l'AND. Cette manifestation Co-organisée par l'AND et la Fédération des entreprises Congolaises sous l'égide de la ministre de l'environnement, Dalila Boudjemaa, verra la participation de plusieurs pays dont la République Démocratique du Congo, le Cameroun, la Guinée, le Mali, le Sénégal, la Tunisie, le Niger, le Ghana, la Mauritanie, le Bénin, l'Arabie Saoudite, la Corée du sud, l'Autriche, l'Italie, la France, l'Allemagne et bien d'autres pays, selon l'AND. Affirmant que ce salon virtuel AVWE est une opportunité d'échange d'expérience en termes d'expertise, de partenariat et d'investissement entre les pays Africains, tout en s'ouvrant, sur les nouvelles technologies adoptées à l'échelle mondiale, l'AND invite tous les professionnels du secteur de la gestion des déchets, les speakers, les journalistes et toute personne intéressée par la thématique à vivre cette expérience inédite en devenant les acteurs du Salon «AVWE». Et Pour plus d'informa-



tions, l'AND invite les personnes intéressées à consulter dès maintenant, le lien qui suit: avwe.and.dz

250 MILLIONS DE TONNES DE DÉCHETS MUNICIPAUX PRODUITS ANNUELLEMENT EN AFRIQUE

Selon l'AND, plus de 250 millions de tonnes de déchets municipaux sont produits annuellement en Afrique, dont 4%, seulement sont valorisés, ce qui représente un manque à gagner d'une valeur

de 8 milliards de dollars. «Aujourd'hui seulement 55% du territoire Africain est couvert par la collecte des déchets», a rappelé l'AND citant l'Organisation des Nations Unies. S'agissant de l'Algérie, l'AND a rappelé que le pays, produit chaque année 13 millions de tonnes de déchets ménager avec une valeur marchande de 94 millions de DA ajoutant que le plastique à lui seul pourrait générer plus de 60 Milliards de DA et pas moins de 7600 emplois directs.

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

Plusieurs activités de sensibilisation et d'information à travers le territoire national

Le ministère de l'Environnement a organisé, hier, à l'occasion de la Journée mondiale de l'Environnement plusieurs activités de sensibilisation et d'information sur l'environnement, à travers tous les établissements relevant de sa tutelle à l'échelle nationale, a indiqué, un communiqué du ministère. A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement (5 juin), un salon virtuel international sur la gestion des déchets sera organisé au siège de l'Agence nationale des déchets (AND), outre des ateliers pédagogiques pour enfants autour de plusieurs thèmes liés à l'environnement. Il est prévu également «la signature de conventions de partenariat avec des universités, des clubs sportifs et des instances de wilaya, outre l'organisation de colloques nationaux sur le rôle des jeunes parmi «les leaders des actions vertes» dans le développement durable, ajoute le document. A cet effet, des expositions environnementales ouvertes et des cam-



pagnes de nettoyage des plages, des ports et des barrages seront organisées à travers l'ensemble du territoire national, avec la participation des mouvements associatifs et des secteurs de l'agriculture, de la culture, de la jeunesse, du tourisme, des sports, des travaux publics et des universités. S'agissant des festivités prévues au niveau international, le ministère a rappelé que les festivités de

célébration de la journée mondiale de l'environnement seront abritées cette année par le Pakistan qui appelle «à la prise de mesures urgentes, à travers le monde pour la restauration des écosystèmes fragilisés par les activités humaines destructives». Il s'agit également de considérer «la restauration de l'écosystème» une mission mondiale qui ne se limite pas uniquement aux efforts gouver-

nementaux et non gouvernementaux, mais qui exige la conjugaison de tous les efforts pour rétablir l'équilibre écologique de millions d'hectares de terres détruites par des pratiques illicites. Le ministère a indiqué que les effets de ces pratiques indignes et non autorisées ont commencé à apparaître à savoir le déséquilibre environnemental, les changements climatiques et la disparition d'espèces rares d'où l'importance de la journée mondiale de l'environnement. Dans ce cadre, l'Organisation mondiale de l'environnement (OME) a révélé des chiffres faisant état des dangers de la situation actuelle auxquels la terre est exposée. L'équivalent d'un terrain de foot est détruit toutes les trois secondes, selon l'OME. L'OME a mis en garde contre la possibilité d'une nouvelle pandémie en raison du déséquilibre du système écologique ce qui favorise la propagation des virus y compris le nouveau Coronavirus (Covid-19), a conclu le communiqué.

POUR ATTÉNUER LES ÉMISSIONS DES GES

Sonatrach s'engage à intensifier ses efforts

Le groupe Sonatrach s'engage à intensifier ses efforts pour atténuer les émissions des gaz à effet de serre (GES), à travers plusieurs actions dont l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'élimination du torchage, a assuré son PDG, Toufik Hakkar. «Sonatrach s'engage à intensifier ses efforts pour atténuer les émissions de gaz à effet de serre (GES), à travers l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'élimination du torchage et la mise à l'évent des gaz, la réduction des fuites et le lancement de projets forestiers pour l'absorption des GES», a affirmé M. Hakkar dans un message à l'occasion de la Journée mondiale de l'Environnement. Il a souligné dans le même cadre que Sonatrach «ne ménagera aucun effort pour s'attaquer aux autres problèmes environnementaux pour protéger la biodiversité du patrimoine naturel national, préserver la qualité et la disponibilité des ressources hydriques du pays, garantir la qualité de l'air et utiliser efficacement les ressources naturelles». Pour réaliser ces buts, Sonatrach va adopter une approche «proactive» qui valorise les ressources naturelles, contribue à stimuler l'économie circulaire et l'innovation et se concentre sur les contributions positives de toutes les parties prenantes nationales et internationales, a souligné le responsable. Tout en réaffirmant l'engagement du Groupe à œuvrer en faveur du développement durable et responsable, il a relevé que Sonatrach, en sa qualité d'entreprise citoyenne, s'inscrit résolument dans une démarche engagée en faveur de la préservation et de la protection de l'ensemble des écosystèmes du pays. «L'engagement de Sonatrach, sincère et multiforme est ainsi conforté dans la déclaration générale de la politique HSE du groupe, signée le 16 mars 2021, qui proclame que Sonatrach, en sa qualité d'acteur énergétique majeur, ambitionne de se hisser aux standards internationaux et vise l'excellence en matière de préservation et de restauration des milieux et écosystèmes naturels», a soutenu M. Hakkar. «Le bien-être de nos concitoyens et la préservation des ressources naturelles, sont les maîtres mots de notre démarche et constitue notre préoccupation première», a relevé le premier responsable de Sonatrach. Il a souligné, dans ce cadre, que tous les collectifs du groupe, chacun à son niveau, sont fortement invités à adhérer à cette dynamique, car le comportement au quotidien de chacun doit être exemplaire et refléter fidèlement les traditions ancestrales du pays, ajoutant que «nos aïeux savaient prendre soin et entretenir leur environnement naturel au sein duquel ils vivaient en parfaite symbiose».

LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORÊTS

Formation au profit d'officiers de la Protection civile

Une formation spéciale sur la lutte contre les incendies de forêts de troisième niveau a été organisée par la direction de la Protection civile de Blida, au profit d'officiers de cinq wilayas du Centre du pays, rapporte jeudi un communiqué de ce corps constitué. La formation, dont l'encadrement a été assuré par des officiers supérieurs - formateurs, a profité à 13 officiers des wilayas d'Alger, Tipasa, Médéa, Ain Defla et Blida, indique le communiqué. D'une durée de dix jours, elle s'est déroulée au Centre national de préparation physique sis sur les hauteurs de Chréa, où des cours théoriques et pratiques ont été dispensés, aux bénéficiaires, a-t-on précisé de même source, signalant que le volet pratique avec usage de moyens d'intervention, à l'instar des camions anti-incendie, s'est déroulé au niveau du Parc national de Chréa.

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya d'Alger
Circumscription Administrative d'El-Barrack
Commune de Oued Smar
NIF: 41000200001608501014
N° **AN** /RM/2021

Oued Smar Le 31 MAI 2021

Avis D'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence De Cap+68acités Minimales N° : 13 /2021

La Commune De Oued Smar Représenté Par Le Président De L'assemblée Populaire Communale Lancer Un Avis D'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales Pour La Réalisation :

TRAVAUX DE GOUDRONNAGE DES ROUTES ET AMENAGEMENT DES TROTTOIRS A LA CITE « MAKOUDI » COMMUNE DE OUED SMAR

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés 1^{er} étage siège APC (ex centre culturel) chemin de wilaya 118 Baanien Commune de Oued Smar, contre paiement d'un montant de Trois mille dinars (3000,00 DA) non remboursable auprès du trésorier communal ; et sur présentation Certificat de Qualification et Classification Professionnelle dans le Domaine « Travaux Publics » Activité Principale Catégorie « 4 ou plus » en cours de validité ayant au moins Réaliser Un (01) Projet Similaire justifier par une Attestation de Bonne Exécution délivré par le maître de l'ouvrage.

Les offres doivent contenir : un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière accompagnées des pièces exigées signalées dans le cahier des charges -page n° 02 et 08

1- Le dossier de candidature contient :

- La déclaration de candidature.
- Une déclaration de probité.
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaire

A/ capacité professionnelles : Certificat de Qualification et Classification Professionnelle dans le Domaine « Travaux Publics » catégorie « 04 ou plus »

B/ capacité financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.

C/ capacités techniques : moyen humains et matériels et références professionnelles.

D/ casier judiciaire portant la mention « néant » en cour de validité .

2- L'offre technique contient:

- la déclaration à soucrire.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret
- Le cahier des charges prévaut à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3- L'offre financière contient:

- La lettre de soumission.
- Barème des prix unitaires (BPU).
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »-appel d'offres n°... l'objet de l'appel d'offre ».

Le jour de dépôt des offres est fixé le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 11H00; au niveau du bureau des marchés 1^{er} étage siège APC Oued Smar, l'ouverture sera publique le même jour à 11H30 au siège de la commune.

(Si ce jour coïncide avec un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée au jour ouvrable suivant).

La durée de préparation de l'offre est fixée à Quinze (15) jours à partir de la date de parution Du présent avis d'appel.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois(3) mois.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCUMSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI
COMMUNE DE SIDI MOUSSA
NIF : 41000200001608301008

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 27/2021

Le président de l'assemblée populaire communale de Sidi Moussa informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N° 54/2021, Paru Dans les journaux quotidiens : "الجزائر الجديدة" et "CRÉSUS # 658" daté le 02/05/2021 et le BDMOP.

Relative à l'opération suivante:

- Travaux d'un réseau d'assainissement du village agricole stad d'humel.

A l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières l'opération a été attribuée provisoirement comme suit :

N°	NATURE DE L'OPERATION	ENTREPRENEUR	NIF	Montant	DELAIS	MONTANT		Classe de date
						projet	Financé	
01	Travaux d'un réseau d'assainissement du village agricole stad d'humel.	MCHE COORDO Construction A Alger 1st Oued de la Grande 1979 ALI SMAIL ALGER	00055001608	34,46	03 2021	12.088.290,00 DA	12.088.290,00 DA	Mars 2021

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 11/2017 du 16/09/2015, portant la réglementation des marchés publics et les délégations de service public, tout soumissionnaire qui contrevient ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune dans un délai de (03) jours à partir de la parution de cet avis d'attribution provisoire dans le BDMOP ou la presse nationale. Les soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offre désistants obtiennent les résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher auprès du service construction pendant (03) jours après la parution de l'avis d'attribution provisoire dans le BDMOP ou la presse nationale.

République Algérienne Démocratique et Populaire Ministère de la Santé de la Population Et de la Réforme Hospitalière

Direction de la Santé et de la Population El Oued
Etablissement Public Hospitalier Dr. El-Megharbi
Sous Direction Des Ressources Humaines

AVIS DE RECRUTEMENT

Etablissement public Hospitalier (Dahak) Saïd d'El-Megharbi wilaya d'El-Maghénier Annonce un recrutement dans les postes suivants:

Grade	Mois de repos	Catégorie de participation	Spécialités demandées	Nombre de postes à pourvoir	Structure d'affectation	Autres mentions
Médecin généraliste de santé publique	Cinquante six (56)	Les candidats titulaires de diplôme en médecine ou d'un titre reconnu équivalent	Diverses en médecine générale	(01)	Eph El-Megharbi	

Durée de dépôt des dossiers (15) quinze jours de travail à compter de la date de la parution de l'avis sur les quotidiens nationaux.

Composition du dossier :

1. Demande manuscrite de participation avec numéro de téléphone de l'intéressé.
2. Copie de la carte d'identité nationale.
3. Copie de diplôme ou du titre équivalent
4. Copie des relevés des notes des années d'études ou de la formation
5. Attestations justifiant l'expérience professionnelle
6. Certificat justifiant la formation complémentaire
7. Les travaux et études établis par les candidats dans sa spécialité
8. Une attestation signifiée justifiant la situation vis-à-vis de services nationaux.
9. Deux (02) certificats médicaux (général / Méd. générale).
10. Deux (02) enveloppes timbrées portant l'adresse personnelle.
11. Formulaire d'information

Les dossiers de candidature à transmettre à M^r: Le directeur de l'établissement public hospitalier Dr. El-Megharbi Saïd d'El-Megharbi wilaya d'El-Oued

ORS: Tout dossier incomplet ou hors délai des inscriptions sera rejeté.

ATTAQUE MEURTRIÈRE AU BURKINA FASO

Une centaine de civils tués

Une centaine de civils ont été tués dans le nord du Burkina Faso, à Solhan, l'attaque la plus meurtrière enregistrée dans ce pays depuis le début des violences djihadistes en 2015, a-t-on appris samedi de sources sécuritaires et locales.

« Dans la nuit de vendredi à samedi, des individus armés ont mené une incursion meurtrière à Solhan, dans la province du Yagha. Le bilan, toujours provisoire, est d'une centaine de personnes tuées, des hommes et femmes », a indiqué à l'AFP une source sécuritaire. L'attaque et le bilan ont été confirmés par le gouvernement. Selon une source locale, « l'attaque, qui était signalée aux environs de 002h00 (locales et GMT), a d'abord visé le poste des Volontaires pour la défense de la Patrie », les VDP, des supplétifs civils de l'armée, et « les assaillants ont ensuite visité les concessions (maisons) et procédé à des exécutions ».

« En plus du lourd bilan humain, le pire que nous ayons enregistré à ce jour, des habitations et le marché (de Solhan) ont été incendiés », a indiqué une autre source sécuritaire, craignant que « le bilan, toujours provisoire, d'une centaine de morts ne s'alourdisse ». Un responsable des services de sécurité a pour sa part indiqué que « des hommes ont été déployés pour mener des (opérations) de ratissage et sécuriser les populations qui vont procéder à l'enlèvement et à l'inhumation des victimes ». Un deuil national de 72 heures a été décrété par les autorités, à compter de ce jour 5 juin à 00h00 au lundi 7 juin à 23h59, selon le gouvernement. Solhan, petite localité située à une quinzaine de kilomètres de Sebba, chef lieu de la province du Yagha située non loin de la frontière malienne, a enregistré de nombreuses attaques depuis ces dernières années. Le 14 mai, le ministre de la Défense Chérif Sy, et des membres de

la hiérarchie militaire s'étaient rendus à Sebba, assurant que la situation était revenue à la normale, après de nombreuses opérations militaires. Cette attaque massive de djihadistes présumés a suivi de près une autre attaque, vendredi soir, sur un village de la même région, Tadaryat, au cours de laquelle au moins 14 personnes, dont un supplétif civil, ont été tuées. Ces attaques surviennent une semaine après deux autres attaques dans la même zone, au cours desquelles quatre personnes, dont deux membres des VDP, avaient péri.

Les 17 et 18 mai, quinze villageois et un soldat avaient été tués lors de deux assauts contre un village et une patrouille dans le nord-est du pays, selon le gouverneur de la région burkinabè du Sahel. Depuis le 5 mai, face à la recrudescence des attaques djihadistes, les forces armées ont lancé une opération d'envergure dans les régions du Nord et du Sahel. Malgré l'annonce de nombreuses opérations de ce type, les forces de sécurité peinent à enrayer la spirale de vio-



lences djihadistes qui ont fait depuis 2015 plus de 1 400 morts et plus d'un million de personnes déplacées, fuyant les zones de violences. AFP



APRÈS LES MENACES D'ERDOGAN

Les Turcs bombardent un camp de réfugiés en Irak

Le Parti des travailleurs kurdes (PKK), groupe rebelle de Turquie, a accusé l'armée turque d'avoir bombardé hier avec un drone un camp de réfugiés dans le nord de l'Irak, que le président turc Recep Tayyip Erdogan avait récemment menacé de « nettoyer ». Ce bombardement pour lequel aucun bilan n'a jusqu'ici été communiqué intervient quelques heures après une embuscade du PKK ayant fait cinq morts dans les rangs des peshmergas, les combattants du Kurdistan irakien, grand allié d'Ankara.

SAHARA OCCIDENTAL

L'ONU appelée à se pencher sur les droits de l'homme

Les 285 organisations membres du Groupe de soutien de Genève pour la protection et la promotion des droits de l'Homme au Sahara Occidental ont appelé le Conseil des droits de l'homme de Nations Unies à tenir un débat sur la situation dans les territoires occupés. Dans un document rendu public jeudi, les organisations en question proposent à l'ONU de créer le mandat de rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans le territoire non autonome du Sahara occidental. Elles appellent également toutes les hautes parties contractantes aux conventions relatives aux droits de l'homme « à veiller à ce que le Royaume du Maroc respecte les normes du droit international humanitaire, y compris la Quatrième Convention de Genève ». Les auteurs du document dénoncent « le harcèlement, la torture et la violence sexuelle », perpétrées par le Maroc pour faire taire les défenseurs sahraouis des droits de l'homme. Avant la rupture du cessez-le-feu, les forces d'occupation marocaines ont commencé une campagne contre les journalistes et les défenseurs sahraouis des droits humains, notamment les membres de l'Organisme sahraoui contre l'occupation marocaine (Isacom), signalent les signataires du document. Au cours des 6 derniers mois, plus de 720 incidents ont été enregistrés, ajoutent-ils. Le 8 mai, des policiers marocains ont arbitrairement attaqué le défenseur sahraoui des droits humains Hassanna Abba, alors qu'il rentrait chez lui après avoir rendu visite à son frère. Ils l'ont insulté et frappé à la tête, aux pieds et aux mains avant de le laisser dans la rue en état de choc, informe le document. De telles violences arbitraires ont également été docu-

mentées contre le militant sahraoui Hamad Hammad le 9 mai, lorsque la police l'a attaqué alors qu'il rendait visite à un collègue, ajoute-t-il. La situation de la militante sahraouie des droits humains, Sultana Khaya et de sa famille, y compris la mère (84 ans) et les enfants (le plus jeune est âgé de 2 ans), est particulièrement extrême. Depuis le 19 novembre 2020, Khaya et certains membres de sa famille sont assignés à résidence de manière arbitraire et subissent de graves violences physiques et psychologiques, poursuit la même source. Les 10 et 12 mai, la situation a dégénéré lorsque des dizaines d'agents cagoulés ont fait irruption au domicile de Khaya avant l'aube, alors que la famille dormait. Lors du premier raid, ils ont saccagé la maison et arrêté Babuizid Mohammed Saaed Labhi (président du Collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'homme - Codesa), Salek Baber et Khaled Boufraya, assure le document. La police a de nouveau volé le téléphone de Sultana et a publié en ligne des enregistrements audio de conversations privées avec son psychologue et sa nièce, discutant des détails du viol. Le groupe de Genève attire également l'attention sur la situation catastrophique dans laquelle se trouvent les détenus sahraouis, précisant que la plupart d'entre eux sont détenus sur le sol du Royaume du Maroc, en violation de l'article 76 de la Quatrième Convention de Genève. « Des actes de torture et d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants sont infligés quotidiennement aux prisonniers politiques sahraouis dans les centres de détention marocains », affirme ce groupe de soutien aux Sahraouis. Synthèse R. I.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSRIPTION ADMINISTRATIVE DE BABAKI
COMMUNE DE SIDI MOUSSA
NIF : 41000200001608501086

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
N° 69/2021

Le président de l'Assemblée populaire communale de Sidi Moussa informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N° 54/2021, Par. Dans les journaux quotidiens : "الجزيرة الجديدة" et "CRÉSUS # 658" date le 03/05/2021 et le BOMOP.

Relative à l'opération suivante:

- Travaux d'un réseau d'assainissement du village agricole sud d'Elmact.

A l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières l'opération a été attribuée provisoirement

à l'entreprise suivante:

N°	DÉTAILS DE L'OPÉRATION	MONTANT	NIF	Noms	MONTANT		Cote de validité
					proposé	Camp	
01	Travaux d'un réseau d'assainissement du village agricole sud d'Elmact.	12.008.290,00 DA	096121610005450468	34,66	01	12.008.290,00 DA	Mois

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/047 du 16/09/2015, portant la réorganisation des marchés publics et les délégations du service public, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune dans un délai de (10) jours à partir de la 1^{ère} parution de cet avis d'attribution provisoire dans le BOMOP ou la presse nationale.

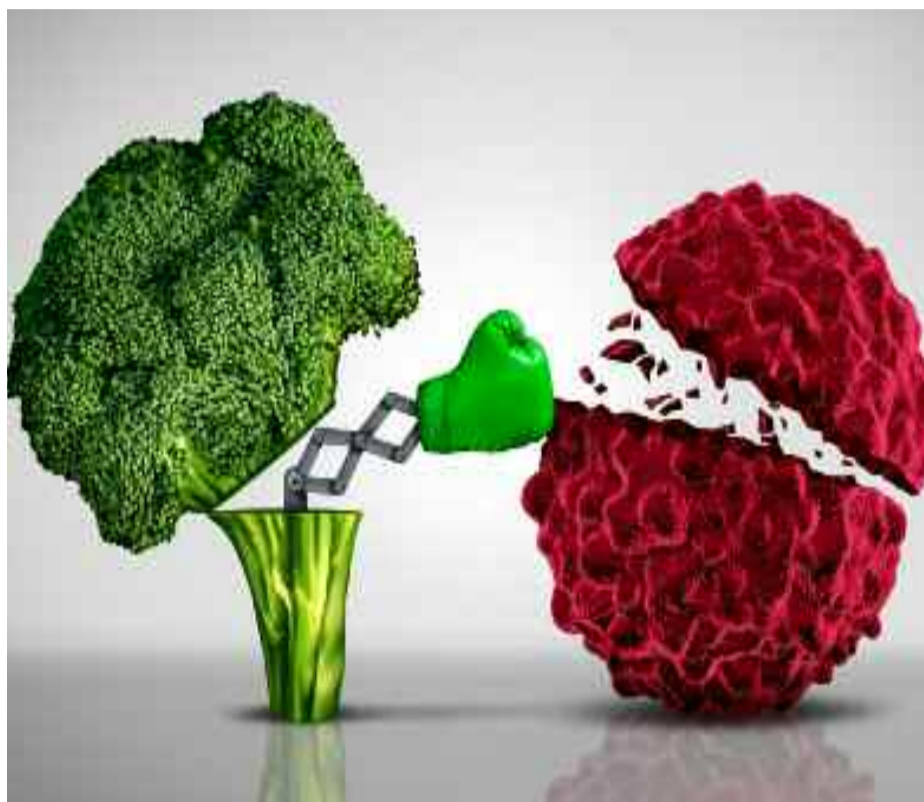
Les soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offre désiraient obtenir les résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher auprès du service contractant pendant (03) jours après la parution de l'avis d'attribution provisoire dans le BOMOP ou la presse nationale.

CRÉSUS # 658 DU DIMANCHE 6 JUIN 2021-ANEP 2116010299

DIÈTES SPÉCIALES

Réduire les risques de cancer

Un cancer est une prolifération anarchique de cellules anormales au sein d'un ou plusieurs tissus de l'organisme et entraînant leur destruction. Le rôle de l'alimentation dans le développement du cancer est complexe. On sait aujourd'hui que certains aliments anti-cancer peuvent protéger l'organisme du cancer et que d'autres favorisent l'apparition de cellules précancéreuses. L'alimentation spéciale cancer vise à intégrer tous les nutriments qui peuvent aider l'organisme à limiter la croissance des cellules cancéreuses.



LES POINTS ESSENTIELS DU RÉGIME SPÉCIAL CANCER :

- Limiter les aliments riches en sucre et en graisses saturées
- Consommer plus de fibres alimentaires
- Avoir une alimentation riche en fruits et légumes
- Éviter l'excès de viandes rouges et de charcuteries

BIENFAITS DU RÉGIME RICHE EN ALIMENTS ANTI-CANCER

Le régime spécial cancer a de nombreux bienfaits, il permet de :

- Atteindre et maintenir un poids santé
- Prévenir la survenue du cancer et éviter les récurrences
- Armer l'organisme pour mieux se défendre face au cancer
- Mieux supporter les traitements administrés (chimiothérapie, radiothérapie, etc.)
- Compenser les dépenses de l'organisme liées à la lutte contre la maladie

En aucun cas les recommandations qui suivent ne doivent remplacer les traitements médicaux contre le cancer. L'alimentation représente une arme de plus contre

le cancer, et non la seule arme contre cette maladie.

Le rôle de l'alimentation dans le développement du cancer est complexe. Certains aliments regorgent de molécules anti-cancer dont la consommation quotidienne limiterait la croissance des cellules précancéreuses.

Il semble clair qu'aucun aliment ou supplément ne serait à lui seul capable de protéger du cancer. Il faut plutôt miser sur une grande variété de molécules anti-cancer, consommées en grande quantité et de manière constante. Il faut aussi limiter les aliments pro-cancérigènes ou ceux qui créent un milieu propice à la formation du cancer. La prévention du cancer est donc possible jusque dans une certaine mesure.

L'IMPORTANCE D'ATTEINDRE UN POIDS SANTÉ POUR PRÉVENIR LE CANCER

La toute première des recommandations est d'atteindre un poids santé pour prévenir le cancer. Pourtant, quel défi d'être mince dans une société de surabondance alimentaire.

Des preuves solides révèlent que l'excès de gras augmente de façon importante le risque des cancers suivants : œsophage, pancréas, reins, endomètre, sein

(chez les femmes ménopausées) et colorectal. Le surpoids et l'obésité augmentent aussi le risque de cancer de la vésicule biliaire. Les femmes qui souhaitent avoir des enfants devraient avoir un poids santé avant de tomber enceintes et éviter de prendre ou de perdre trop de poids durant leur grossesse.

COMMENT L'EXCÈS DE GRAS AUGMENTE-T-IL LE RISQUE DE CANCER ?

Les adipocytes (cellules grasses), surtout autour de la taille, contribuent à la production d'hormones de croissance qui, dans des quantités élevées, augmentent le risque de cancer. Les adipocytes peuvent également libérer des hormones, comme l'oestrogène, qui augmentent aussi le risque de certains cancers, notamment le cancer du sein. Avoir un poids santé, mais encore plus important, avoir un tour de taille santé peut réduire le risque de cancer. Calculez votre indice de masse corporelle (IMC) et mesurez votre tour de taille.

Pour connaître les stratégies pour perdre du poids, consultez les fiches Problèmes de poids - obésité et embonpoint : prendre de nouvelles habitudes de vie et Recommandations alimentaires et menus pour maigrir.

Alimentation déconseillée en cas de cancer

Contrairement aux aliments anti-cancer, certains aliments peuvent favoriser la formation de cellules précancéreuses et comptent donc parmi les facteurs de risques à prendre en considération. C'est le cas du sucre, des mauvaises graisses, du sel, ou encore des charcuteries. En prévention, au cours du traitement ou pour éviter les récurrences, on recommande donc de limiter au maximum leur consommation.

PRODUITS SUCRÉS ET GRAS

Les études révèlent que les boissons sucrées peuvent faire prendre du poids puisque, comme elles ne rassasient pas, on en boit souvent trop. La prise de poids comme mentionnée plus haut est un facteur de risque important de cancer. On compte, parmi les boissons sucrées les boissons gazeuses, les jus de fruits sucrés et les limonades. Pour se réhydrater, il est préférable de boire de l'eau ou de prendre du café ou du thé sans sucre (moins de 4 tasses par jour pour le café et le thé). Pour ce qui est des jus de fruits naturels, mieux vaut ne pas dépasser 1 verre par jour. De même, consommer trop de matières grasses augmente les risques de cancer du poumon, du côlon, du rectum, de la prostate et de l'endomètre. Les matières grasses en excès modifient l'équilibre de la flore intestinale, ce qui est susceptible de transformer les acides biliaires en composés chimiques cancérogènes. Les excès de matières grasses influencent aussi les synthèses hormonales. Les gras saturés et trans ainsi que les acides gras oméga-6 en excès sont les plus susceptibles d'augmenter le risque de cancer. Les lipides ne devraient pas représenter plus de 30 % des calories totales. Pour avoir plus d'astuces pour réduire les matières grasses, consultez notre fiche Hypercholestérolémie.

CUISONS À HAUTES TEMPÉRATURES

La cuisson à haute température cause l'apparition de produits toxiques : les hydrocarbures, les benzopyrènes et les amines hétérocycliques. Les hydrocarbures se retrouvent dans la partie calcinée et croustillante à la surface de la viande. Les benzopyrènes sont formés lorsque le gras de la viande tombe sur la source de chaleur, la fumée ainsi provoquée s'attaque à la viande et la contamine. Les amines hétérocycliques sont, quant à eux, produites au cours du brunissement de la viande.

Top 10 des aliments anti-cancer

C'est prouvé, l'alimentation joue un rôle primordial sur la santé de l'organisme. Et pour prévenir les cancers, le contenu de notre assiette est essentiel. Voici dix aliments à privilégier.

Comment tenter de se préserver au maximum des cancers ? En privilégiant une activité physique régulière et une alimentation saine et variée, on donne plus de chances à notre organisme pour s'en protéger. Voici nos conseils.

1. CÔTÉ POISSONS

Les produits de la mer font partie des aliments anti-cancer. Attention toutefois au saumon et au thon souvent pollués. Privilégiez les crevettes, les oursins, le cabillaud, les huîtres et le lieu. Le tout en bio ou sauvage si possible.

2. DES ÉPICES

Vous connaissez le curcuma ? Son action est proche de celle du gingembre. Cette épice jaune d'or permet de prévenir les cancers mais également de ralentir

voire de diminuer la prolifération des cellules cancéreuses. N'oubliez pas d'en consommer un gramme par jour.

3. LA VIANDE BLANCHE

On sait que la viande rouge est moins bonne pour la santé que les viandes blanches comme la volaille. La viande rouge favorise les maladies cardiovasculaires, le cholestérol et le développement de certains cancers. Et si vous troquiez l'entrecôte pour un émincé de dinde ou de poulet ?

4. L'AIL EST UN TRÉSOR

On oublie parfois d'en agrémenter nos plats et pourtant... Invitez-le à votre table ! L'ail est un excellent anti-cancer car il diminue les mutations génétiques.

5. LES BAIES EN DESSERT

Si vous devez éviter les produits trop sucrés, sachez que les baies sont excellentes pour tuer les cellules cancéreuses. On imagine aisément qu'elles protègent

aussi notre organisme de l'apparition de certaines maladies. Mettez-les donc à votre menu baies, fraises, framboises, myrtilles et mûres !

6. UN THÉ VERT

C'est l'heure du thé. Privilégiez le thé vert ! Il est recommandé pour prévenir et même aider au traitement des cancers. Choisissez un thé sans pesticides, ni métaux lourds et certifié bio.

7. CÔTÉ LÉGUMES

Pour éviter les cancers, rien de tel qu'une alimentation riche en légumes. Variez les plaisirs, il en existe tant que l'on ne consomme jamais ! Le chou, les algues, les champignons, le soja, les carottes sont essentielles pour une alimentation saine.

8. LE CHOCOLAT NOIR

Consommé avec modération, le chocolat noir est reconnu comme anti-cancer grâce à ses vertus anti-oxydantes. Un seul carré de chocolat noir contient deux fois plus de polyphénols qu'un verre de vin

rouge et presque autant qu'une tasse de thé vert longuement infusé. Des études ont montré que le chocolat noir retarde l'évolution de certains cancers comme celui du poumon.

9. UN JEÛNE THÉRAPEUTIQUE

On en entend de plus en plus parler : le jeûne. Des cliniques du jeûne ouvrent leurs portes un peu partout dans le monde et offrent une véritable cure de l'organisme. Privé de nourriture pendant quelques jours, le corps va puiser dans ses ressources et se débarrasser de ses toxines. Un petit coup de neuf indispensable de temps en temps ! Demandez conseil à votre médecin.

10. QUELQUES ALIMENTS À ÉVITER

Une liste d'aliments à privilégier oui, une liste de choses à fuir également. Sachez que les produits laitiers, le sucre sous toutes ses formes (et même dans les fruits), les aliments frits ou les cuissons à très haute température sont à éviter.

EVOCATION

Fatiha Berbère

ou la scène illuminée...

Six ans déjà que Fatiha Berbère nous a quittés. Mais son immense talent Heureusement reste à jamais ancré et fixé dans la mémoire collective. La preuve ? Ces Journées qui lui sont dédiées et programmées pour septembre prochain. Evocation succincte de la diva...

De toutes les grandes dames qui auront marqué autant les planches que le septième art, feu Fatiha Berbère, cette si belle femme bien de chez nous, fille du terroir donc et déjà vouée à la scène auprès des Keltoum, Farida Saboundji, Nouria et tant d'autres toutes de talent pétries qui plus est, a réussi à crever grand et petit écran avec un égal bonheur.

ADOPTÉE PAR TOUS LES FOYERS ALGÉRIENS

Avec sa bonne bouille et son savoir-faire cumulés elle deviendra quasiment une figure emblématique de son humus privilégié et finira, comme de juste, par être adoptée par tous les foyers algériens, la gent féminine en particulier. Heureuse élue sur scène et au petit écran, elle pouvait ressembler à toutes les mères de famille humbles, gorgées de générosité, à l'accent un peu traînant appuyant sur mles syllabes comme pour mieux valoir son moi, Fatiha deviendra ainsi une véritable icône des tréteaux et des feuilletons télévisés qui lui rendront sa juste dimension de comédienne pas tout à fait comme les autres.

Et par la qualité intrinsèque de ses prestations et par ce visage si doux et si attachant qui en feront ici une grande sœur qui sait consoler et là une maman affectueuse mais intransigeante sur le registre du respect des valeurs essentielles cimentant une société. J'ai eu pour ma part l'immense et ineffable plaisir de la rencontrer quelque fois à l'issue de différentes représentations notamment lors des festivals du théâtre professionnel et ma foi j'en garde un inextinguible souvenir. Femme pudique et de bonne souche, elle savait capter l'auditoire et avait cet entregent qu'as atavique qui lui ouvrait ainsi les portes de tous les cœurs. Car dans ce dur et non moins passionnant qu'est la comédie pas du tout facile pour une femme de décrocher un strapontin

dans un univers réputé macho et essentiellement mâle...Qu'à cela ne tienne, la défunte respectable et respectueuse, la passion vissée aux viscères, bien servie par un physique qui n'est que charme, au parcours impressionnant, ne cessait de s'instruire et se mettre à niveau autant sur les bancs d'écoles spécialisées qu'en se frottant aux pionniers de la scène et du théâtre.

LE TALENT IMMORTEL DE LA COMÉDIENNE...

Aujourd'hui ce n'est que justice si l'intitulé des prochaines joutes théâtrales por-

tent son patronyme d'artiste et rappelle ainsi aux yeux de tous ses admirateurs que le talent est immortel et pérenne même post mortem. Et on retiendra, pour l'essentiel, de cette femme qui portait son talent avec raffinement et élégance, ce rapport sanguin aux planches et au cinéma, outre son aptitude avérée à surfer sur d'autres registres. Et notamment le chant et la danse pour avoir cotoyé à ses débuts la grande diva Fadhila Dziriya, une autre grande dame dont la seule évocation fait remonter à la surface toute une époque, la belle en particulier...

Amar Zentar



RÉGIME SPÉCIFIQUE AUX ARTISTES ET COMÉDIENS

Le décret publié au Journal officiel

Un décret exécutif fixant le régime spécifique des relations de travail applicable aux artistes et aux comédiens, a été publié au numéro 39 du journal officiel. Les dispositions de ce décret s'appliquent à toute relation de travail déterminée ou indéterminée, quelle que soit la nature du travail artistique effectué par les artistes et les comédiens tels que définis par la nomenclature des métiers artistiques fixée par le conseil national des arts et des lettres, quelle que soit la qualité du travail et son supports. Toute relation de travail entre les artistes ou comédiens avec leurs employeurs quelle que soit leur qualité ou avec les entreprises artistiques ou théâtrales privées doit être, obligatoirement, établie par un contrat écrit et librement négocié. Ce contrat devra, selon les dispositions de ce nouveau décret, comporter les renseignements complets de l'employeur et de l'artiste en plus de la nature des travaux artistiques devant être réalisés, la durée du contrat et les périodes de réalisation du travail artistique, le montant du salaire brut que perçoit l'artiste, les privilèges, éventuellement, accordés et les conditions de paiement, la durée de la période d'essai, le cas échéant, la durée du préavis en cas de résiliation du contrat et les conditions et les modalités de révision du contrat. Dans le cadre de la relation de travail, l'artiste ou le comédien a le droit, selon ce texte, au bénéfice de la carte d'artiste, au libre exercice de son travail artistique dans le cadre du respect des lois et règlements, à l'exercice de son droit de propriété littéraire et artistique sur ses œuvres et le droit d'en disposer dans les conditions définies dans le contrat de travail, à une rémunération conforme au contrat et à une assurance complémentaire couvrant les risques exceptionnels auxquels il peut être exposé dans l'exercice de ses activités. L'artiste a également droit à la protection contre toute forme de violence et d'agression lors de l'exercice de son travail ou en raison des œuvres artistiques qu'il a accompli. Il incombe à l'artiste et au comédien de respecter les obligations prévues par le contrat de travail, de se conformer au règlement intérieur de l'employeur, de respecter l'ordre public, les bonnes mœurs et la déontologie du travail artistique. Sur le plan organisationnel, ce texte met sur un d'égalité les artistes soumis à une période d'essai et les artistes et comédiens permanents sur le plan des droits et obligations. Il accorde également aux artistes exerçant des activités artistiques à titre occasionnel, un congé exceptionnel non rémunéré, d'une durée de trois mois, pour effectuer des travaux artistiques. Le texte prévoit également des dispositions spéciales pour les enfants de moins de seize ans exerçant des activités artistiques et les comédiens ayant des besoins spécifiques. Le décret régit également le contrat de travail des artistes et comédiens étrangers en Algérie.

APS



PREMIÈRES JOURNÉES NATIONALES «FATIHA-BERBÈRE»

Rendez-vous en septembre prochain

Les premières Journées nationales "Fatiha-Berbère" dédiées au théâtre de jeunes, sont programmées pour le mois de septembre prochain, annonce l'association culturelle "El Manara" de la ville de Corso (Boumerdès), organisatrice de l'événement.

L'initiative d'organiser périodiquement à Boumerdès, des journées nationales de théâtre portant le nom de Fatiha Berbère (1945-2015), intervient en hommage à cette grande dame, originaire de la région, icône des Arts de la scène, de la télévision et du cinéma algériens.

Ces journées auront un caractère compétitif, poursuit le communiqué, énonçant les critères de participation qui exigent en substance que les différents ateliers

constituant chaque projet en lice (texte, mise en scène, scénographie, musique, interprétation, etc), soient entièrement l'œuvre de jeunes ne dépassant pas 35 ans. Autres critères à respecter pour pouvoir prétendre à une participation à ces journées, le nombre d'éléments constituant une troupe qui, selon le communiqué, ne doit pas dépasser huit (08) personnes, qui auront à présenter une prestation d'au moins 60 mn.

Le dernier délai de dépôt des projets est fixé au premier août 2021 et les frais de séjour durant ces journées sont pris en charge par les organisateurs de cette manifestation qui vient renforcer et enrichir la pratique du 4e Art en Algérie. Originaires des Issers à Boumerdès, Fatiha Berbère, de son

vrai nom Fatiha Bellal, est née le 11 février 1945 à la Casbah d'Alger où elle avait commencé à manifester, dès son enfance, des penchants prononcés aux Arts de la scène, que son père, son premier admirateur, avait vite remarqué, pour l'encourager à suivre sa passion artistique.

En 1959, elle avait intégré la troupe féminine de chant et de danse, de Meriem Fekkai (1889-1961), une des divas du hawzi et de la chanson andalouse. La même année, elle intègre la section théâtre de l'Institut national de musique, et perfectionne sa prestation de comédienne qui l'amèneront à vivre de nombreuses consécration, jusqu'à sa disparition, le 16 janvier 2015, laissant derrière elle une riche carrière artistique.

AMICAL ALGÉRIE-MALI (20H45) À BLIDA

Un bon client pour les Verts

Les poulains de Belmadi tiennent à aligner une troisième victoire de suite et égaler surtout le record africain d'invincibilité que détiennent les Eléphants de la Côte d'Ivoire.

Dernière sortie de la saison 2020-2021 à Tchaker ce soir (20h45) pour les Verts qui affrontent en amical les Aigles du Mali. C'est un très bon test pour les poulains de Djamel Belmadi, en prévision notamment du choc contre le Burkina Faso dans les très attendues qualifications au Mondial 2022. La sélection malienne, qui a pratiquement le même style de jeu que son homologue du Burkina Faso, constitue un sparring-partner de qualité et un bon client pour les camarades de Ryad Mahrez, à pied d'œuvre à Sidi Moussa, depuis vendredi, après avoir été dispensé du match contre la Mauritanie. Les Maliens et leur armada de joueurs évoluant en Europe sont d'un autre calibre que les Mauritaniens, surclassés (4-1) par l'équipe B de



Belmadi. « Le Mali, c'est une grosse équipe, avec plus de 30 joueurs évoluant en Europe. Il ne faut pas s'étonner si les Maliens seront au sommet dans quelques années. Ils sont au moins aussi forts ou meilleurs que les Burkinabés. Je

les respecte beaucoup », a affirmé le driver des Verts, qui devra aligner ce soir son équipe type. « Aujourd'hui, la meilleure référence en Afrique c'est l'Algérie. Outre son statut de championne d'Afrique, elle est une équipe complète,

bien organisée, bien en place et qui joue parfaitement toutes les phases de jeu. Pour moi, c'est une équipe parfaite et je tiens à rendre hommage au travail accompli par Djamel Belmadi qui a su offrir à l'Algérie et à l'Afrique une équipe comme celle-ci. Il est clair que nous n'avons pas atteint le niveau de l'Algérie et si nous affrontons cette équipe c'est pour progresser naturellement. On se connaît très bien, car on a l'habitude de s'affronter. Je me souviens encore de notre dernière confrontation qui a eu lieu au Qatar, avant le départ pour la CAN 2019, dans un match très intéressant soldé sur le score de 3 buts à 2 en faveur de l'Algérie », dira le sélectionneur malien, Mohamed Magassouba, avide de stopper et de surprendre les poulains de Belmadi qui tiennent à aligner une troisième victoire de suite et à égaler surtout le record africain d'invincibilité que détiennent les Eléphants de la Côte d'Ivoire (26 matchs sans défaite). Côté statistiques, l'Algérie et le Mali vont s'affronter en amical pour la 9e fois de l'histoire. Les Algériens sont devant avec 5 victoires, contre 2 défaites et 1 match nul. Côté arbitrage, enfin, ces retrouvailles très prometteuses entre les Fennecs et les Aigles du Mali seront dirigées par un trio égyptien sous la conduite d'Ahmed El Ghandour. **L. B.**

IL A REJOINT VENDREDI L'EN

Mahrez a le moral

Après avoir bénéficié de quelques jours de repos suite à cette grosse désillusion en finale de la Ligue des champions d'Europe, Riyad Mahrez a rejoint la sélection algérienne, vendredi, au CTN de Sidi Moussa. D'après le site de la FAF et les échos parvenant de Sidi Moussa, Mahrez a le moral et il compte briller avec les Verts lors des deux prochains gros tests contre le Mali (6 juin à Blida) et la Tunisie (11 juin à Tunis). "En ce vendredi 4 juin 2021, et au lendemain de leur match contre la Mauri-

tanie (4 à 1), les Verts ont eu une bonne matinée de repos bien mérité jusqu'à l'heure de la prière qu'ils ont accomplie dans la petite mosquée du Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa en présence d'un imam venu pour prononcer le prêche et diriger le rite en commun... Puis, c'est au tour du terrain de la glorieuse équipe du FLN d'accueillir, autour de 19h00, les coéquipiers de Ryad Mahrez, qui a rejoint, souriant et bien détendu, le groupe des Verts quelques instants seule-

ment avant l'entame de la séance d'entraînement. La dernière demi-heure de l'entraînement a été suivie par le Président de la Fédération algérienne de football, M. Amara Charaf-Eddine, qui a salué les joueurs, et échangé notamment avec le capitaine Ryad Mahrez", a-t-on rapporté le site officiel de la FAF. Djamel Belmadi va aligner tous les cadres de l'EN, ménagés ou incorporés en seconde période, lors du premier match amical face à la Mauritanie. **L. B.**

BOUDAOUI REND HOMMAGE À L'ALGÉRIE

«On a un peuple joyeux»

Hicham Boudaoui s'est confié au magazine Onze Mondial, deux ans après avoir découvert la France et la Ligue 1 en provenance d'Algérie. Le milieu de terrain de l'OGC Nice a découvert un club rigoureux et une autre manière de travailler par rapport à son club formateur de Paradou. À 21 ans, l'Algérien s'est peu à peu imposé dans l'effectif azuréen en jouant 29 matches toutes compétitions confondues cette saison. Il a pourtant fallu s'adapter au jeu européen. « Le championnat de France est physique. Moi, j'arrivais d'Algérie, je n'avais jamais travaillé le physique, je n'allais pas en muscu par exemple, confie-t-il. J'ai bien bossé aux entraînements, je me suis adapté, j'ai pris la mesure du niveau du championnat de France. C'était ma première année à l'étranger, il me fallait un peu de temps. » Au moment de rejoindre Nice et la Ligue 1, Hicham Boudaoui n'a pourtant pas hésité une seconde. Un défi pour lui, relever haut la main aujourd'hui. « Quand mon agent m'a



informé de l'intérêt de Nice, je voulais prendre l'avion et signer, plaisante-t-il. Le projet me donnait vraiment envie. Et puis j'attendais ce moment depuis longtemps. » L'international algérien (5 sélections), évoque également son rapport à son pays, et l'effervescence qui a gagné

l'Algérie lors de la victoire de la CAN à laquelle il a participé. « On est un peuple joyeux qui aime faire la fête ! C'est pour ça qu'après chaque victoire, tout le monde sort, explique-t-il. Moi-même quand j'étais petit, j'aimais sortir pour fêter les victoires de la sélection. »

COUPE LA LIGUE

La JSK veut jouer la demi-finale au 5-Juillet

La JS Kabylie a saisi la LFP pour programmer sa demi-finale en Coupe de la Ligue au stade du 5-Juillet, histoire de préparer la demi-finale retour de la Coupe de la CAF face au Coton Sport qu'abrètera le temple du football national, le 27 juin prochain. « Je veux que mon équipe joue sa demi-finale de la Coupe de la Ligue au stade 5-Juillet pour qu'elle prenne ses repères sur ce terrain, en prévision de la demi-finale retour de la Coupe de la CAF face au Coton Sport », a déclaré l'entraîneur des Canaris, Denis Lavagne, à la fin du quart de finale contre l'US Biskra, remporté avec autorité par ses poulains, présents sur tous les fronts, après une entame de saison très délicate. Les camarades de Bensayah ont déjoué tous les pronostics et ils tiennent à remporter au moins un titre cet été. **L. B.**

USM ALGER

Fin de saison pour Belem

Nouveau coup dur pour l'USM Alger qui sera privée des services de son brillant attaquant burkinabé, Hamed Belem, jusqu'à la fin de la saison. Victime d'une entorse au genou gauche en mai dernier, lors du derby contre le MCA en Coupe de la Ligue, Belem sera opéré dans les prochains jours, a-t-on annoncé sur la page officielle de l'USMA sur Facebook. "Victime d'une blessure au genou, Hamed Belem, indisponible depuis plusieurs semaines déjà, devra subir une intervention chirurgicale dans les prochains jours", a-t-on indiqué dans le communiqué de l'USMA qui a déjà perdu l'autre recrue hivernale de taille, Haithem Loucif pour le reste de la saison. **L. B.**

LIGUE 2

Suspension du terrain du CR Beni Thour

Le CR Beni Thour a écopé de deux matches ferme de suspension du terrain pour "non respect du protocole sanitaire et mauvaise organisation", lors de sa rencontre face à la JSM Béjaïa comptant pour la 18ème journée du championnat de Ligue 2 de football disputé le 27 mai dernier, a indiqué, hier, la Ligue nationale de football amateur (LNFA). La commission de discipline de la LNFA a en outre infligé un mois de suspension avec sursis à compter du 3 juin 2021 à manager général de la JSM Béjaïa, Rachid Redjradj, assortie d'une amende de 50.000 DA pour "mauvais comportement envers officiels de match en fin de partie". La rencontre CR Beni-Thour - JSM Béjaïa avait été remportée sur le score de 3 à 2 par le CRBT. Après 19 journées disputées, la JSMB occupe le poste de leader avec 37 points, alors que le CRBT pointe à la 8è place avec 25 points.

FC BARCELONE

Koeman «soulagé»

«Ces dernières semaines ont été intenses, mais je me réjouis que le président Joan Laporta me donne son soutien et ait ramené du calme», lâche le technicien néerlandais.

Longtemps assis sur un siège éjectable après une saison globalement ratée, l'entraîneur du FC Barcelone, Ronald Koeman, a finalement été confirmé dans ses fonctions par le président Joan Laporta jeudi. Sur Instagram, le Néerlandais a exprimé son soulagement et remercié son boss pour sa confiance. «Je suis soulagé de pouvoir dire que mes joueurs et mon staff pourront se concentrer complètement sur la saison à venir. Ces dernières semaines ont été intenses, mais je me réjouis que le président Joan Laporta me donne son soutien et ait ramené du calme. L'objectif de tous au club est le même : construire un Barça capable de gagner et décrocher des titres !», a écrit le technicien. Pour atteindre son but, le Batave peut déjà compter sur trois recrues supplémentaires dont l'arrivée a été officialisée : l'attaquant Sergio Agüero, le défenseur central Eric Garcia et le latéral droit Emerson. Attractif sur le marché des transferts malgré deux dernières années gâchées par les blessures, l'Argentin figurait également en bonne position sur les tablettes de deux autres clubs de Premier League, comme l'a confié son père Leonel del Castillo. «Mon fils a attendu jusqu'à la dernière minute avec Manchester City, mais cela ne s'est pas produit. Il y avait plusieurs clubs qui le voulaient. Arsenal et Chelsea l'ont suivi jusqu'à la dernière minute», a révélé le paternel pour Radio La Red, mais les Blaugrana avaient la préférence du Kun. «Il est heureux de signer pour Barcelone. Il est son ami (celui de Lionel Messi) depuis qu'il a 15 ans et ils ont toujours été en contact. Il semble que Leo va rester à Barcelone, ainsi ils vont jouer ensemble», a glissé le père du buteur.



WIJNALDUM PENCHERAIT POUR LE PSG !

Wijnaldum se rapproche du PSG. En fin de contrat avec Liverpool, l'international néerlandais semblait promis au FC Barcelone, surtout avec la confirmation de son compatriote Ronald Koeman au poste d'entraîneur, mais le média américain assure pourtant que c'est bel et bien le vice-champion de France qui tiendrait actuellement la corde dans ce dossier ! Même s'il faut rester prudent, puisque l'Oranje pourrait se servir de l'intérêt du PSG pour tenter de faire monter les enchères avec le Barça, cette information n'est pas si farfelue. En effet, des contacts avec le directeur sportif Leonardo exist-

tent depuis plusieurs semaines et le PSG a sorti le grand jeu financièrement pour empocher la mise. D'après la presse espagnole, un contrat de trois ans avec un salaire annuel de 8 millions d'euros attendrait l'ex-joueur de Newcastle dans la capitale, autrement dit près du double de l'offre du Barça ! Dans ces conditions, le doute commencerait sérieusement à s'installer en Catalogne. «L'offre est bien plus élevée que la nôtre», déplore d'ailleurs un dirigeant blaugrana cité ce samedi par Mundo Deportivo. Alors que le Bayern Munich se trouve également sur les rangs, Wijnaldum devrait prendre sa décision définitive dans les prochains jours.

FRANCE

Giroud s'exprime sur Benzema

Dans un entretien au Figaro, Olivier Giroud s'est exprimé sur le retour de Karim Benzema en Bleus. Le buteur de Chelsea n'est pas rancunier. Depuis le retour de Karim Benzema en équipe de France, les réactions s'enchaînent tour à tour. Cependant, Olivier Giroud n'avait pas encore commenté la sélection de Benzema, lui qui avait été moqué par l'ancien Lyonnais au cours d'un live Instagram en mars 2020. «On ne confond pas la F1 avec le karting. Et je suis gentil. Maintenant, next. Je parle même plus de lui. Je sais que je suis la F1", avait expliqué le buteur du Real Madrid». Dans un entretien avec Le Figaro, Olivier Giroud est revenu sur cette comparaison et sur sa relation avec Benzema. "Il n'y a aucune raison de se taper dessus avec Karim (...) Les déclarations qu'il a eues sur moi m'ont fait sourire et marrer plus qu'autre chose. Je l'ai pris avec beaucoup de recul à l'époque et encore plus aujourd'hui", explique le buteur de Chelsea. «Je me mets aussi à sa place, ce n'est pas facile de faire son retour comme ça. Encore une fois, il faut savoir pardonner et ne pas être rancunier, ma foi me permet d'être en paix», ajoute l'attaquant, qui, en cas de succès à l'Euro 2020, «ira fêter ça tous les deux (avec Benzema) sur un circuit en karting, ça fera une belle photo».

VERS MILAN ?

En fin de contrat avec Chelsea, Giroud a prolongé son contrat avec le club londonien, vendredi. Le champion du monde 2018 est désormais lié au club londonien jusqu'en 2022, mais cela ne l'empêcherait pas de quitter le club cet été. En effet, Chelsea annonce «la levée, en avril dernier, d'une option de prolongation de contrat pour Olivier Giroud» dans son communiqué. Comme le précise le journaliste Bertrand Latour «cela ne signifie pas forcément qu'il sera un Blue la saison prochaine. Loin de là.» Avec seulement 17 matches (4 buts) de Premier League disputés cette saison, l'ex-attaquant de Montpellier pourrait donc toujours quitter Londres cet été. Comme l'ont annoncé les médias italiens, Giroud intéresserait fortement l'AC Milan et Zlatan Ibrahimovic ne serait pas contre son arrivée. L'international français a répondu au géant scandinave ce vendredi sur les ondes de RMC. "J'aime son caractère et sa façon de s'exprimer et d'avoir ce franc parler même si dès fois c'est un peu violent. C'est bien, je le prends comme une motivation supplémentaire, a apprécié le champion de France 2012. Aujourd'hui, il est hors de question de parler de mon avenir, c'est une option

le Milan parmi d'autres. Aujourd'hui, il n'est pas question de parler de mon avenir. Ça toujours fait plaisir d'entendre Zlatan dire ce genre de choses."

MBAPPÉ LÂCHE UN INDICE SUR SON AVENIR

Partira ou partira pas ? L'avenir de Kylian Mbappé est toujours aussi flou. En fin de contrat avec le Paris saint-Germain en juin 2022, le génie français arrive à un moment charnière de sa carrière : soit il prolonge son bail, soit il devra quitter le club de la capitale cet été. Et aucune issue n'est à exclure à ce jour... Si les dirigeants franciliens tentent à tout prix de convaincre leur joyau de rempiler, ce dernier souhaite prendre le temps de la réflexion. Dans un entretien à l'Obs, le gamin de Bondy a notamment révélé que l'argent ne sera pas un facteur déterminant au moment de trancher sur son futur. «Mes choix, ils sont toujours guidés par ma passion, a ainsi confié l'ancien Monégasque. Après bien sûr que l'argent, c'est important, il ne faut pas le négliger. Mais pour moi, ça ne sera jamais le premier critère, jamais, parce que cette carrière de footballeur, c'est l'expérience d'une vie, et tu ne peux pas la passer à penser à l'argent.»

BRÉSIL

Neymar fait le travail

Le Brésil est reparti de l'avant vendredi soir en qualifications pour la Coupe du Monde. A Porto Alegre, face à une accrocheuse sélection de l'Équateur, la bande à Tite est parvenue à assurer le plein de points et conforter ainsi sa première place au classement de la zone Am sud. Dans cette rencontre, les Auriverde ont dû se montrer patients. La première période s'est écoulée sans but marqué et ce n'est qu'après le réveil de leur star Neymar qu'ils sont parvenus à prendre l'ascendant. Nullement perturbé par la mésaventure qu'il a connue au début de la préparation, l'attaquant du PSG a sorti un grand match et qui fut agrémenté par deux gestes décisifs. A la 65e, il a offert un «assist» à Richarlison, lequel n'avait ensuite plus qu'à conclure en force du pied gauche. Puis à la 94e, c'est lui-même qui a trouvé la faille en transformant un pénalty suite à une faute commise sur Gabriel Jesus. Grâce essentiellement à son joueur vedette, la Seleçao a donc assuré sa cinquième victoire en autant de matches dans ces éliminatoires. Avant de se tourner vers la Copa America prévue à domicile, les quintuples champions du monde vont défier le Paraguay mercredi à l'extérieur. L'objectif est de réaliser la passe de dix.

ITALIE

Les signaux sont au vert

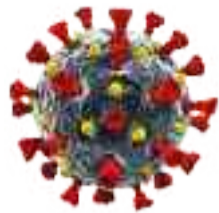
Après un galop d'essai réalisé vendredi dernier contre Saint-Marin (7-0), et une semaine après son entrée dans l'Euro 2020, l'équipe d'Italie s'est montrée encore convaincante devant la République tchèque. Sur la pelouse du stade Renato Dall'Ara de Bologne, les hommes de Mancini se sont imposés 4-0. Immobile (23e), Barella (42e), Insigne (66e) et Berardi (73e) sont les buteurs de ce vendredi soir, alors que la formation de Roberto Mancini s'était affichée en configuration compétition. Avec Donnarumma, Chiellini, Bonucci, Florenzi ou encore Jorginho, l'onze de la Nazionale s'est rapproché de celui du 11 juin. A l'occasion du match d'ouverture de l'Euro, les coéquipiers de Verratti (toujours blessé mais attendu pour un retour dans la compétition continentale) croiseront le fer avec la Turquie au stade olympique de Rome. Et pour l'instant, les signaux sont au vert.

REAL MADRID

Bale compte raccrocher !



De retour de prêt en provenance de Tottenham, Gareth Bale (31 ans, 20 matches et 11 buts en Premier League cette saison) ne compte pas se relancer au Real Madrid. Même si le départ de l'entraîneur Zinedine Zidane au profit de Carlo Ancelotti aurait pu jouer en sa faveur, l'attaquant sous contrat jusqu'en 2022 reste sûrement marqué par le traitement infligé par les supporters madrilènes. Mais surtout, le quotidien Marca confirme que le Gallois envisage sérieusement d'annoncer sa retraite après l'Euro. L'ancien joueur de Southampton aimerait rompre son bail avec les Merengues. D'où sa récente déclaration lorsqu'il affirmait que sa décision pourrait provoquer un «chaos». En tout cas, le Real ne s'en plaindrait pas puisque cette décision lui permettrait d'économiser au moins une partie du salaire annuel brut de Bale, à savoir 22 M€.



PANDÉMIE DE COVID-19

**320 nouveaux cas, 228 guérisons
et 6 décès en 24h**

Au fil du jour

Paradoxe (s)

Par Rachid Ezziane

SECOURS AUX MIGRANTS

L'Italie bloque le navire d'une ONG allemande



Les garde-côtes italiens ont bloqué vendredi dans le port de Palerme (Sicile, sud) un navire de secours aux migrants appartenant à l'ONG allemande Sea-Eye pour non-respect des règles de sécurité, ont-ils annoncé hier. «Une inspection a mis en évidence diverses irrégularités de nature technique de manière à compromettre non seulement la sécurité des membres d'équipage mais aussi celle des personnes qui ont été ou qui pourraient être à l'avenir récupérées à bord au cours d'opérations de secours», ont précisé les garde-côtes dans un communiqué. Entre autres, «l'inspection a confirmé que les équipements de sauvetage du navire sont suffisants pour un nombre maximum de 27 personnes (...) ce

qui signifie qu'en cas d'urgence, l'équipage ne serait pas en mesure» de garantir l'évacuation de toutes les personnes à bord, ont-il ajouté, précisant que le navire faisait l'objet d'une «immobilisation administrative jusqu'à la rectification des irrégularités relevées». Le navire hôpital de l'organisation allemande était amarré au port de Palerme après avoir débarqué 415 migrants dans le port sicilien de Pozzallo et observé une période de quarantaine imposée par les autorités sanitaires. Dans un communiqué samedi, l'ONG allemande a dénoncé la décision des autorités italiennes à l'encontre de leur navire de sauvetage, le Sea-Eye 4. «Comme pour d'autres navires de sauvetage civils, les mêmes raisons techniques sont

désormais invoquées pour mettre un terme aux missions du SEA-EYE 4», a-t-elle déploré. «L'argument est toujours que les navires de sauvetage allemands sauvent régulièrement trop de personnes de la noyade et sont incorrectement certifiés pour cet objectif humanitaire», a dénoncé le président de Sea-Eye Gorden Isler, cité dans le communiqué. «Notre capitaine a rempli son devoir de sauvetage en mer de manière exemplaire. Il a vu des situations d'urgence en mer et a effectué un sauvetage en toute sécurité. Les Etats de l'UE peuvent s'en inspirer», a-t-il ajouté. Il s'agissait de la première mission du Sea-Eye 4, qui avait quitté le chantier naval de Rostock (nord de l'Allemagne) mi-avril pour se diriger vers la Méditerranée.

«S'il y a des hommes dont le ridicule n'a jamais paru, c'est qu'on ne l'a pas bien cherché.» La Rochefoucauld
On a voulu me faire croire que je suis important, dit le savant.
On a voulu oublier qui je suis, dit l'ignorant.
Je ne suis qu'un ver de terre, dit le sage.
Je suis le meilleur du monde, dit le fanfaron.
Je sais que je ne sais rien, dit le philosophe.
Il n'y a pas une seule chose que j'ignore, dit le prétentieux.
Ainsi va la vie, plus les hommes s'abreuvent de savoir, plus ils deviennent modestes, et plus ils sont nuls, plus ils deviennent ridicules...
Qu'en pensez-vous ? Là n'est pas la vraie réalité des hommes ? Enfin... je veux parler des paradoxes que traînent les hommes comme une casserole au « pied » de leur caboche. On aura beau essayer de comprendre, mais n'iet. Que dalle !

Depuis que l'homme a su se redresser et marcher droit, il y a de cela quelques milliers d'années, il a tout de suite appris à bomber son torse pour faire peur aux autres, mais aussi pour dire « il y a moi et après moi le déluge ». Je me suis toujours demandé pourquoi les choses « humaines » vont toujours à contre sens ? Et à la vitesse de la lumière. Souvent, sans rien dire, je me suis amusé à contempler l'étriqué (pour ne pas dire le mesquin) s'enrouler dans sa farine moisie sans s'en rendre compte. Il s'y pourvoit jusqu'à la bêtise humaine. Malheureusement, ils sont légion de nos jours. Pour en avoir le cœur net, vous n'avez qu'à suivre quelques méandres des joutes politiques et autres discours de campagne. Et plus ils disent des contre-vérités, plus ils se croient dignes d'être reconnus comme les plus savants. Après les femmes comparées aux fraises, voici les chiffres (et les numéros) qui deviennent bénis, divins et porteurs de vérité prémonitoire. Et voilà la plus subtile des trouvailles chez les cancrès, il suffit de tomber dans le bon numéro, comme dans la loterie, pour que toutes les portes de la réussite s'ouvrent toutes grandes. Allez savoir d'où tirent-ils leur logique !... L'adage dit qu'il faut se méfier de celui qui ne sait pas et ne sait pas qu'il ne sait pas.

Heureusement que les vraies têtes pensantes, les prodiges et les génies, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, de près ou de loin, nous rassurent avec leur inégalable modestie. Aussi avec leur génie. Leur écoute, sans distinction d'âge ou situation sociale, les rend encore plus modestes. Heureusement, surtout, que le ridicule froisse un peu les humeurs mais ne tue pas, sinon aucune intelligence n'aurait survécu à ces contresens de la lucidité. Mais, à dire vrai, c'est dans l'essence même de l'homme que se trouvent l'énigme et l'extravagance. C'est par lui que tout vient, n'est-ce pas ? L'étrange et l'incroyable. N'est-ce pas lui, l'homme, par la bouche d'un Athénien, voilà plus de vingt siècles, qui avait dit qu'il était la mesure de toute chose ? Mais ça... c'est une autre histoire de l'homme.

ATAL INCERTAIN POUR LE MATCH CONTRE LE MALI

Benayada appelé en renfort

Le latéral droit international algérien de l'OGC Nice, Youcef Atal est incertain de participation au prochain match amical contre le Mali, prévu ce soir à Blida, car souffrant d'une légère blessure, ce qui a contraint le sélectionneur national Djamel Belmadi à appeler en renfort le défenseur Hocine Benayada, sociétaire du club tunisien Etoile Sportive du Sahel, a-t-on appris samedi auprès de la FAF. Benayada est arrivé hier après-midi à Alger et a directe-

ment rejoint la sélection nationale, qui se trouve en regroupement au Centre technique de Sidi-Moussa. Ancien joueur de l'USM Alger et du CS Constantine, Benayada avait commencé par rejoindre le Club Africain (Tunisie), avant de résilier son contrat à l'amiable, et de se rabattre sur l'Etoile du Sahel, au profit de laquelle il a signé un contrat de deux ans et demi pendant le dernier mercato hivernal. En effet, conscient que son effectif pourrait être

amoindri par l'absence de Atal, Belmadi a évité de prendre le moindre risque et a immédiatement fait appel à Benayada, qui figurait dans sa liste élargie. De son côté, Atal, qui n'a pas été épargné par les blessures pendant pratiquement toute la saison écoulée, continue donc à broyer du noir, lui qui avait entrevu une petite lueur d'espoir lors du précédent match amical contre la Mauritanie, et dont il avait disputé la totalité des 90 minutes.

COUPE DE LA LIGUE

Les demi-finales les 8 et 9 juin

Les demi-finales de la Ligue professionnelle se dérouleront les 8 et 9 juin, a indiqué hier, la Ligue de football professionnel (LFP). La première demi-finale mettra aux prises le NC Magra à l'USM Alger le mardi 8 juin à 16 heures, et la seconde, le lendemain à 17 heures 30 minutes, entre la JS Kabylie et le vainqueur du dernier quart de finale entre le MC Oran et le WA Tlemcen qui se jouait hier après-midi.

EL KALA (EL TARF)

Onze personnes victimes d'intoxication alimentaire

Pas moins de onze personnes, dont quatre enfants, résidant dans la commune d'El Kala (El Tarf) ont été victimes d'une intoxication alimentaire, dans la nuit de jeudi à vendredi, a-t-on appris hier auprès du Directeur de la santé et de la population (DSP). Pris de vomissements et de douleurs abdominales notamment, après avoir consommé des sandwiches (chawarma), onze citoyens se sont rendus aux urgences de la polyclinique de cette même commune où ils ont été hospitalisés et

bénéficié des soins nécessaires, a précisé Hadj Abderrahmane Bada, affirmant que certains ont déjà regagné leur domicile. Selon le DSP, une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de cette intoxication alimentaire, ajoutant que le restaurant incriminé a été "temporairement" fermé en attendant le résultat des prélèvements des produits alimentaires suspectés, actuellement en cours d'analyse.